



Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Québec 

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Direction du développement des individus
et des communautés

Novembre 2011

AUTEUR

Éric Robitaille
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-65851-1 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-65852-8 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Une proportion importante de la population habite des aires de diffusion (AD) où la mixité de l'utilisation du sol est élevée.
- La région compte, selon nos données, 10 945 kilomètres de sentiers récréatifs. La distance moyenne à un sentier récréatif est de 1,4 kilomètre comparativement à 2,7 kilomètres pour l'ensemble du Québec.
- Le nombre de lieux d'activités récréatives est 0,52 par millier d'habitants comparativement à 0,38 pour l'ensemble du Québec.

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Très faible densité résidentielle sur l'ensemble du territoire urbain de la région sociosanitaire (RSS), 11 unités à l'hectare pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean comparativement à 21 unités à l'hectare pour l'ensemble du Québec.
- Une proportion importante de la population urbaine de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean habite des AD où le potentiel piétonnier est faible (47 %) comparativement à 27 % pour l'ensemble du Québec.
- Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation² (76 %) comparativement à 59 % pour l'ensemble du Québec.

¹ Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

² Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épiceries, supermarchés.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
GLOSSAIRE	XI
1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
1.1 Caractéristiques générales de la population	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse	3
1.3 Composantes de l'environnement bâti prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT	5
2.1 Densité de l'environnement bâti	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti	10
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier	15
2.4 Potentiel piétonnier des AD	20
2.5 Accessibilité aux sentiers	24
2.6 Logements construits avant 1946	29
2.7 Densité de la végétation	33
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts	37
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives	42
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation	47
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute	52
2.12 Accessibilité aux dépanneurs	57
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	62
3 CONCLUSION	65
RÉFÉRENCES	67
ANNEXE	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Chiffres de population et des logements de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière	4
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti	71

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, agglomération de Saguenay	7
Figure 3	Carte de densité résidentielle, agglomération d'Alma	8
Figure 4	Carte de densité résidentielle, agglomération de Dolbeau-Mistassini	9
Figure 5	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	11
Figure 6	Carte de mixité, agglomération de Saguenay	12
Figure 7	Carte de mixité, agglomération d'Alma	13
Figure 8	Carte de mixité, agglomération de Dolbeau-Mistassini	14
Figure 9	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	16
Figure 10	Carte de connexité, agglomération de Saguenay	17
Figure 11	Carte de connexité, agglomération d'Alma.....	18
Figure 12	Carte de connexité, agglomération de Dolbeau-Mistassini.....	19
Figure 13	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....	20
Figure 14	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Saguenay.....	21
Figure 15	Carte de potentiel piétonnier, agglomération d'Alma.....	22
Figure 16	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Dolbeau-Mistassini.....	23
Figure 17	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	24
Figure 18	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Saguenay.....	25
Figure 19	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération d'Alma.....	26
Figure 20	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Dolbeau-Mistassini.....	27
Figure 21	Carte d'accessibilité aux sentiers, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	28
Figure 22	Proportion des logements construits avant 1946	29
Figure 23	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Saguenay	30
Figure 24	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération d'Alma	31
Figure 25	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Dolbeau-Mistassini	32
Figure 26	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD.....	33
Figure 27	Carte de densité de végétation, agglomération de Saguenay	34
Figure 28	Carte de densité de végétation, agglomération d'Alma	35
Figure 29	Carte de densité de végétation, agglomération de Dolbeau-Mistassini	36

Figure 30	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD.....	37
Figure 31	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Saguenay.....	38
Figure 32	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération d'Alma	39
Figure 33	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Dolbeau-Mistassini	40
Figure 34	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	41
Figure 35	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres	42
Figure 36	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Saguenay.....	43
Figure 37	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération d'Alma	44
Figure 38	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Dolbeau-Mistassini	45
Figure 39	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	46
Figure 40	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	47
Figure 41	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Saguenay.....	48
Figure 42	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération d'Alma	49
Figure 43	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Dolbeau-Mistassini	50
Figure 44	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	51
Figure 45	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres	52
Figure 46	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Saguenay.....	53
Figure 47	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération d'Alma	54
Figure 48	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Dolbeau-Mistassini	55
Figure 49	Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	56
Figure 50	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	57
Figure 51	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Saguenay	58

Figure 52	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération d'Alma.....	59
Figure 53	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Dolbeau- Mistassini.....	60
Figure 54	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région du Saguenay–Lac- Saint-Jean	61
Figure 55	Indice, régions et Québec	62
Figure 56	Indice, RSS Saguenay–Lac-Saint-Jean, agglomérations et Québec.....	63

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD urbaine/rurale (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La région sociosanitaire (RSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie de 98 708 km² et selon les dernières données du recensement 2006 comprend une population de 272 610 personnes (tableau 1). La région englobe trois agglomérations de recensement³ dont Saguenay, Alma et Dolbeau-Mistassini, les populations s'élèvent respectivement à 150 865, 32 803 et 14 546.

Selon les données auto-rapportées couvrant la période de 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint ou d'obésité est un peu moins élevée dans la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (48,9 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

³ Agglomération de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants⁽¹⁾.

Tableau 1 Chiffres de population et des logements de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Saguenay– Lac-Saint-Jean	Québec
Population en 2006	272 610	7 546 131
Population en 2001	278 279	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	- 2,0	4,3
Total des logements	124 781	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	2,8	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	98 708,61	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	49,0	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	34,8	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	14,2	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	48,9	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	36,4	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	12,5	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	-	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	13,6	17,6

^a L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice de masse corporelle (IMC) est calculé en divisant le poids du répondant (exprimé en kilogrammes) par le carré de la taille (exprimée en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, sauf les femmes enceintes et les personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). D'après les nouvelles normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada pour la classification du poids corporel, l'indice est : inférieur à 18,50 (poids insuffisant); 18,50 à 24,99 (poids normal); 25,00 à 29,99 (embonpoint); 30,00 à 34,99 (obésité, classe I); 35,00 à 39,99 (obésité, classe II); 40,00 et plus (obésité, classe III).

^b L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est réalisée à partir des aires de diffusion (AD⁴). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 530 AD, d'une superficie moyenne de 7,5 km² et d'une population moyenne de 525 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux parties : rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous comptons trois agglomérations de recensement (Saguenay, Alma et Dolbeau-Mistassini). La région compte ainsi 378 AD urbaines et 152 AD dites rurales. Certains indicateurs de l'environnement bâti sont développés uniquement pour ces 378 AD urbaines, car conceptuellement, certains indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti pouvant influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. D'autres indicateurs seront développés à l'échelle de l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁵

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 65 752 unités d'évaluation foncière dédiées aux affectations résidentielle, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leur affectation seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures de loisirs.

⁴ Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

⁵ Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

Affectations	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	61 658	93,8	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	295	0,4	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	724	1,1	33 090	1,9
Commerciale	1 287	2,0	30 219	1,7
Services	1 468	2,2	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	320	0,5	8 497	0,5
Total	65 752		1 749 940	

D'autres éléments de l'environnement bâti ont été utilisés tels que le nombre d'intersections à trois voies ou plus, les sentiers et les lieux de marche. Le nombre d'intersections nous permettra d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 5 298 intersections à trois voies ou plus. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés afin de caractériser le réseau de la région. La RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte plus 10 945 km de sentiers.

Pour le design de l'environnement urbain, le niveau de végétation et les années de construction des logements ont été utilisés.

Les indicateurs reliés à l'accessibilité aux services : les infrastructures récréatives, les parcs et espaces verts et les commerces alimentaires ont été répertoriés. Les répertoires provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le rôle foncier ont été utilisés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des infrastructures récréatives et des commerces alimentaires. Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Québec. La publication du portrait à l'échelle nationale présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁶

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean la densité moyenne est de 11,2 unités à l'hectare. Une densité inférieure à celle du Québec, celle-ci se situe à 21 unités à l'hectare. Les agglomérations de recensement de Saguenay, Alma et Dolbeau-Mistassini ont respectivement des densités de 11,5, 10,1 et 9,9 unités résidentielles à l'hectare.

Presque la majorité (46 %) de la population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean habite des AD caractérisées par une très faible densité résidentielle c'est-à-dire une densité inférieure à 5 unités à l'hectare. Seulement 14 % de la population demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est élevée ou très élevée c'est-à-dire 24,6 unités résidentielles à l'hectare et plus.

La répartition spatiale de ces zones montre que les AD à densité modérée se concentrent dans quelques petites aires de diffusion, et ce, de façon contiguë. Les zones de densité modérée semblent plus étendues spatialement pour l'agglomération de Saguenay, et plus restreintes pour l'agglomération d'Alma (figures 2, 3 et 4).

⁶ La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

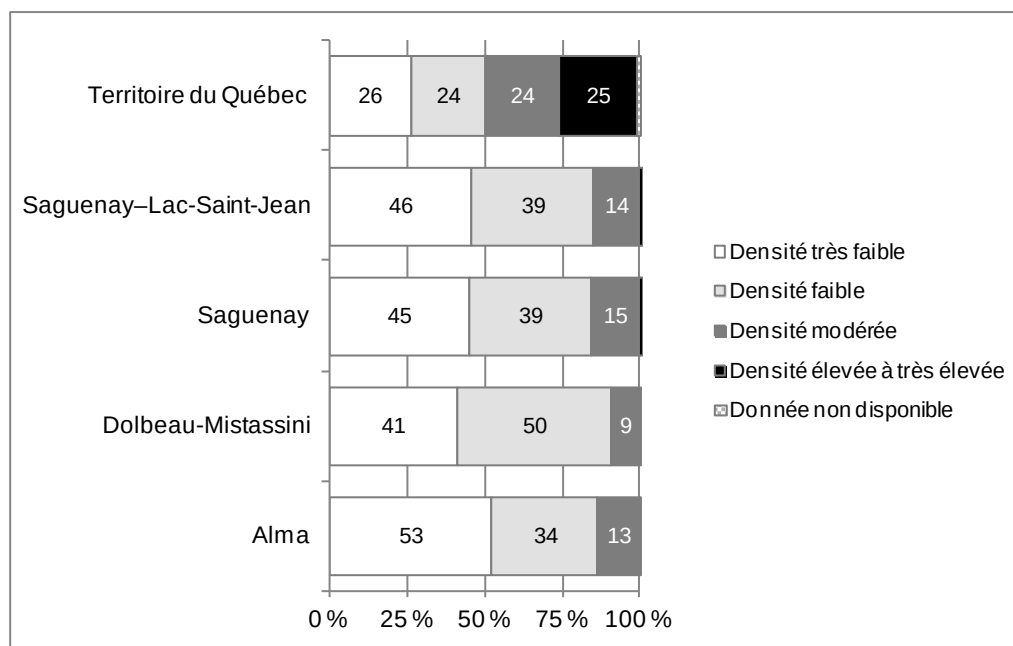


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁷

⁷ Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.

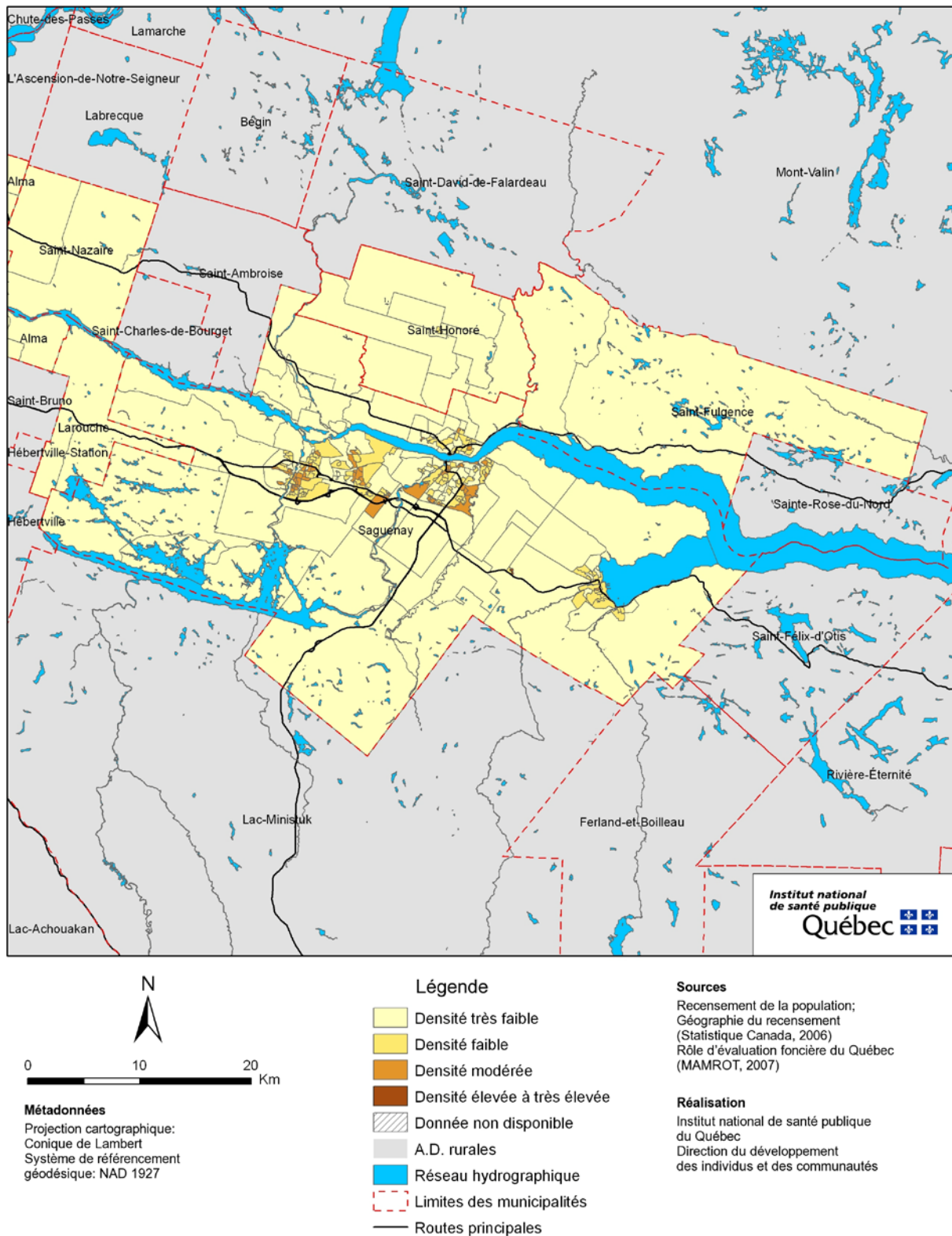
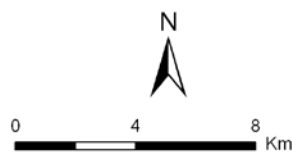
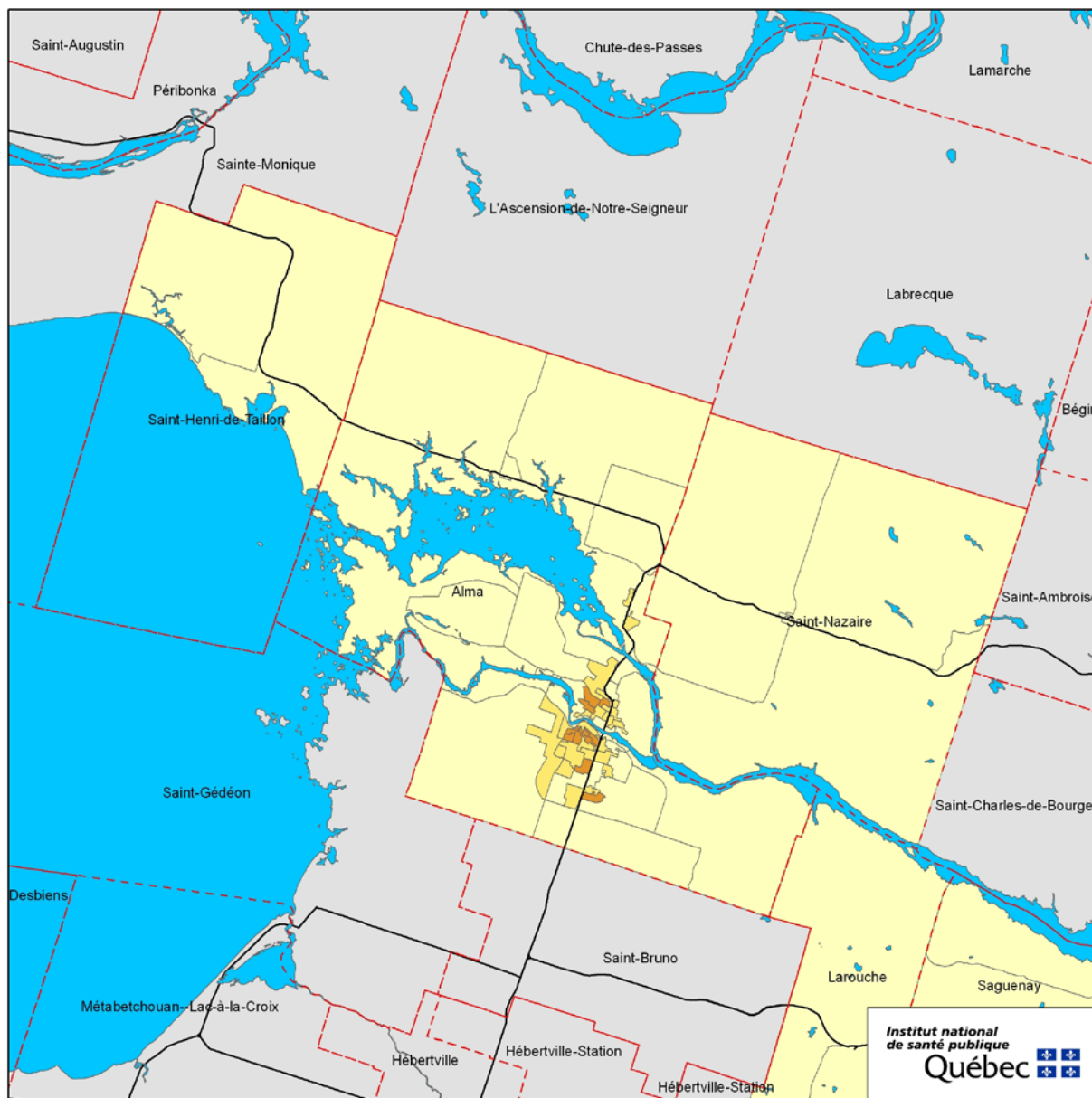


Figure 2 Carte de densité résidentielle, agglomération de Saguenay



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Densité très faible
- Densité faible
- Densité modérée
- Densité élevée à très élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 3 Carte de densité résidentielle, agglomération d'Alma

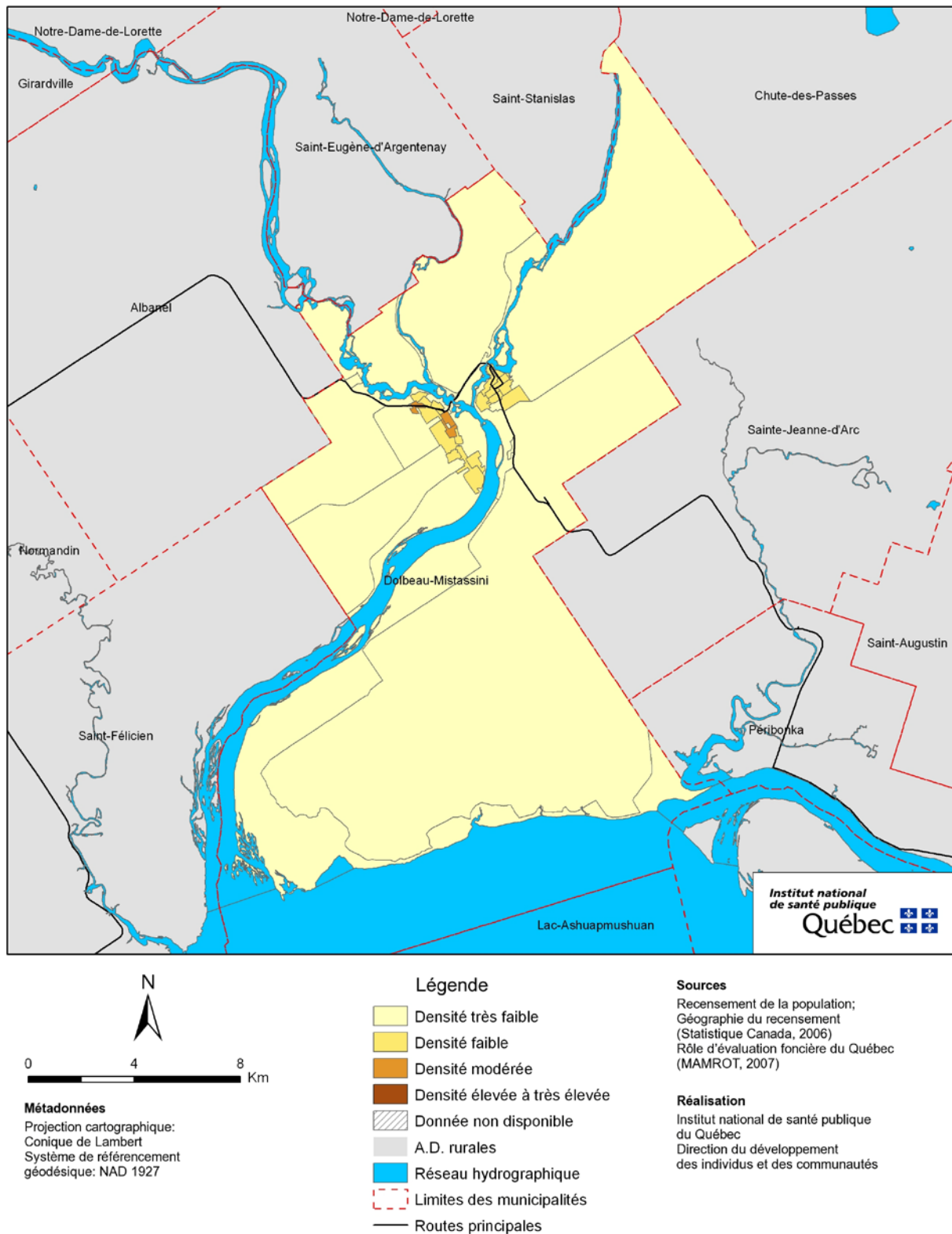


Figure 4 Carte de densité résidentielle, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁸

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité importante d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,28 pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'agglomération de Dolbeau-Mistassini contient quelques AD ayant une diversification importante ou moyenne, la valeur moyenne de l'indice est de 0,32.

Une proportion importante de la population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (58 %) comparativement à l'ensemble de la province où près de 52 % de la population habitent des AD où la diversification des affectations est élevée et moyennement élevée. Les agglomérations de Saguenay, Alma et Dolbeau-Mistassini ont une proportion élevée de leur population qui habite des AD caractérisées par une diversification importante de l'utilisation des unités d'évaluation foncière (figure 5).

Dans l'ensemble des agglomérations de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, plusieurs AD sont marquées par une diversification moyenne ou importante. Dans l'ensemble, les AD caractérisées par une mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Au pourtour des centres, les AD sont caractérisées par une spécialisation importante ou moyenne. Ces AD sont caractérisées, pour la plupart, par une forte présence d'unité dont l'affectation est résidentielle. Les AD mixtes sont caractérisées par des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles (figures 6, 7 et 8).

⁸ La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

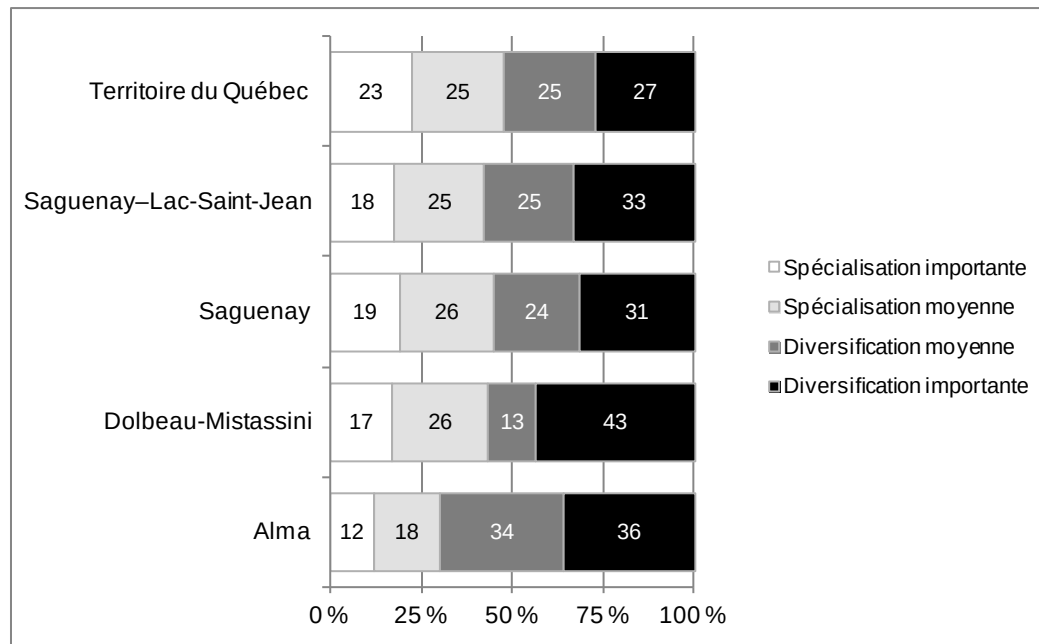


Figure 5 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁹

⁹ Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.

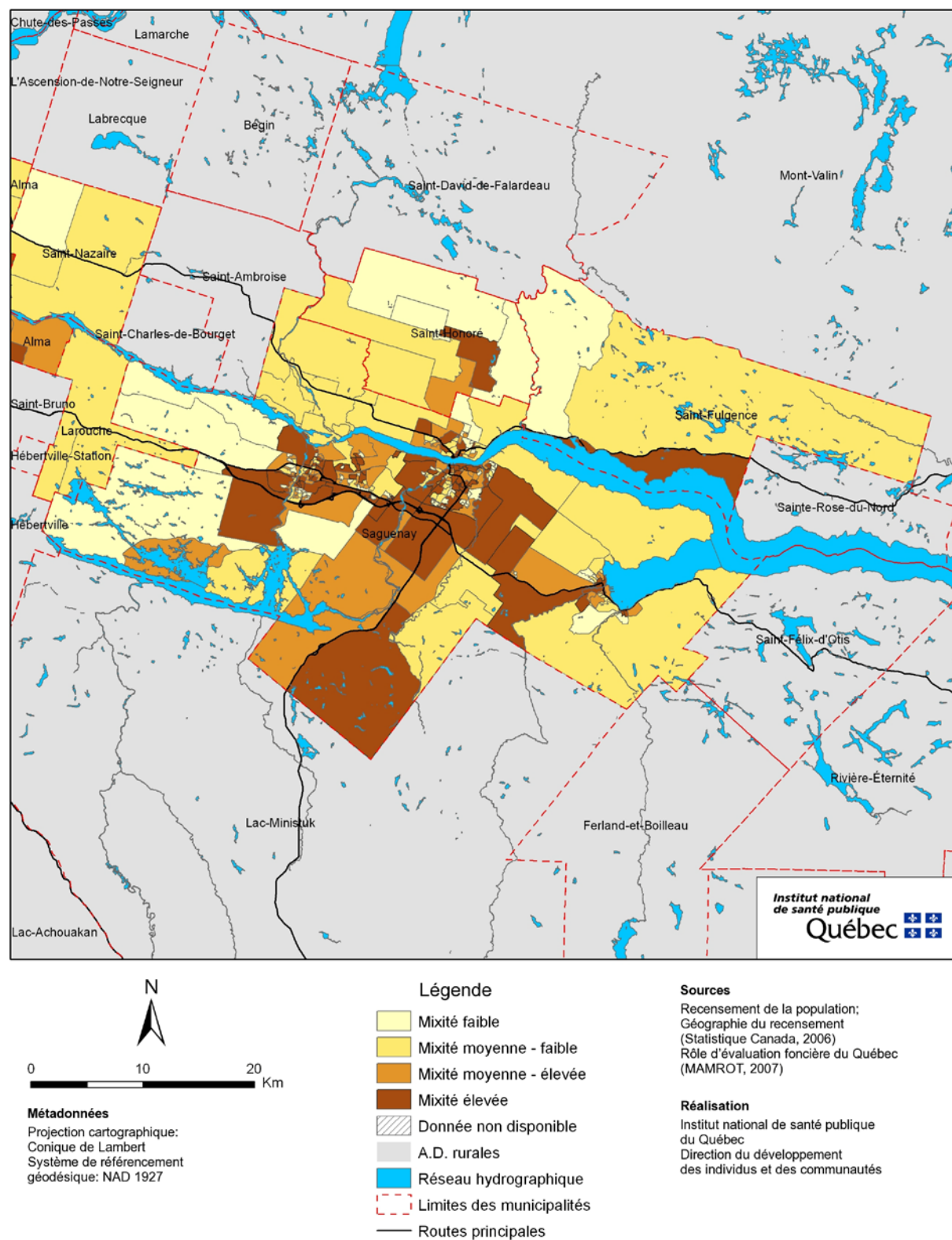


Figure 6 Carte de mixité, agglomération de Saguenay

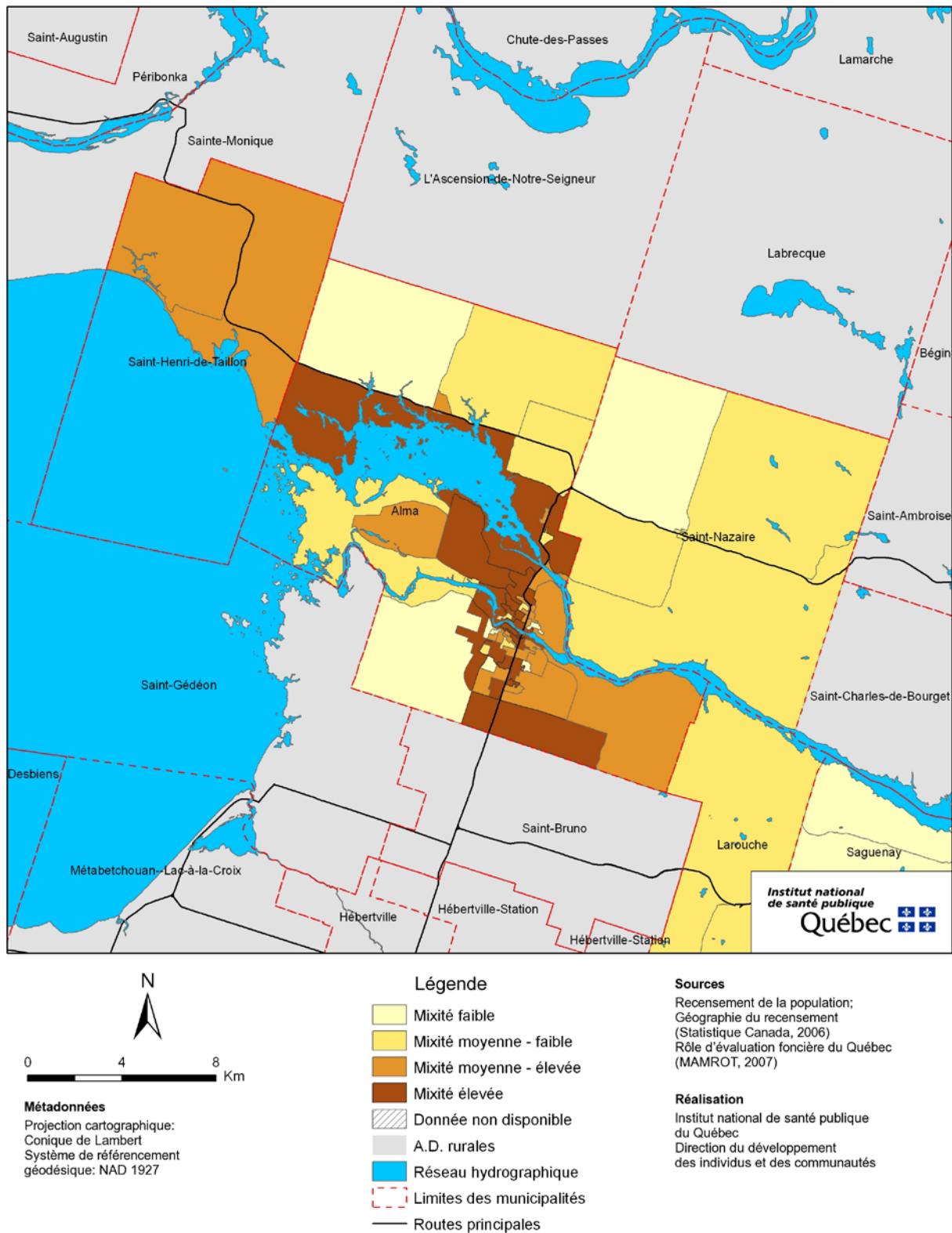


Figure 7 Carte de mixité, agglomération d'Alma

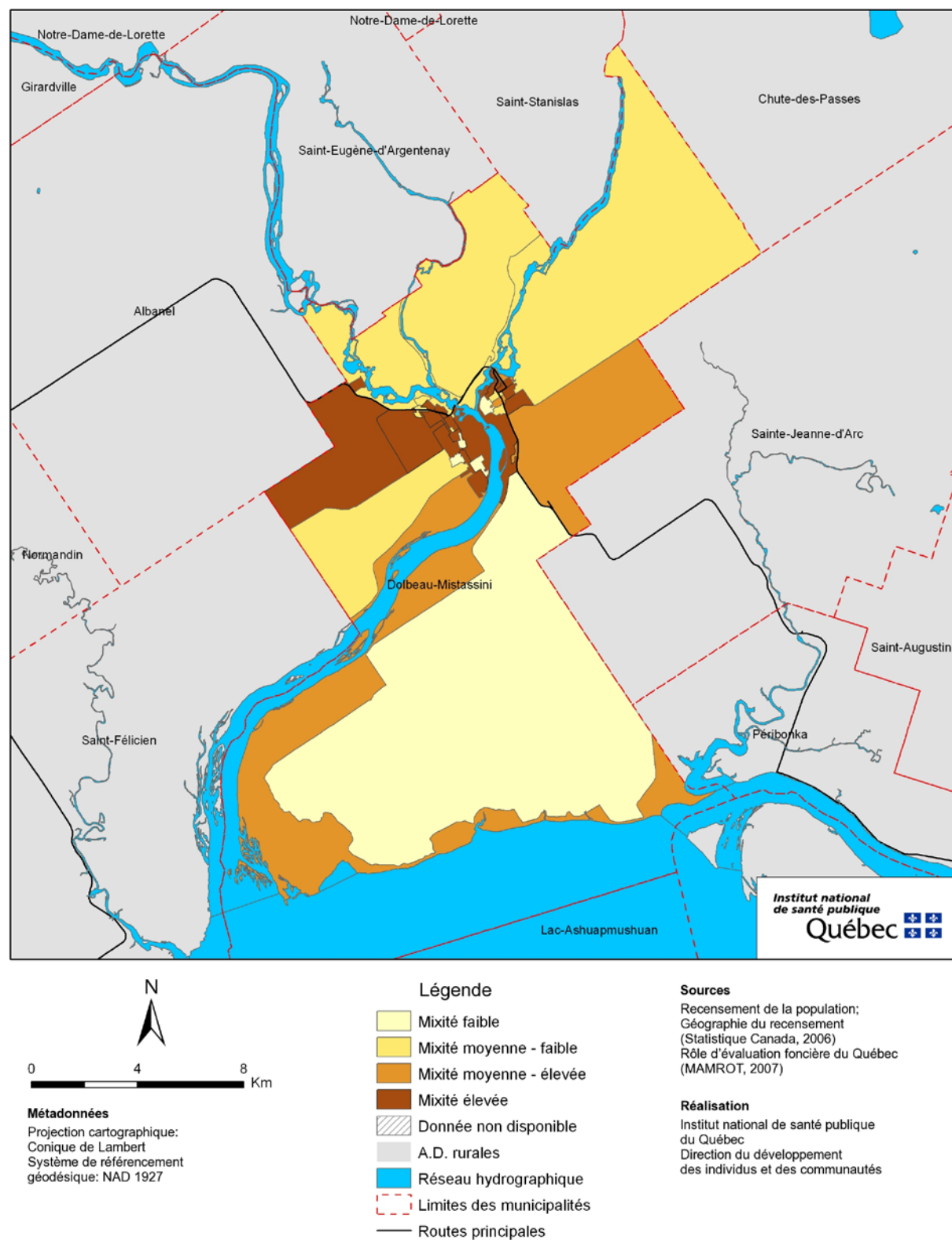


Figure 8 Carte de mixité, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER¹⁰

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la densité moyenne est de 42,9 intersections au km². Une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km². Le réseau routier de Dolbeau-Mistassini est caractérisé par la densité des intersections la plus élevée de l'ensemble des régions urbaines de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec une moyenne de 45,4 intersections au km². Les agglomérations d'Alma et de Saguenay se comparent à la moyenne régionale.

Près de 45 % de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean habite des AD caractérisées par une faible densité d'intersections comparativement à l'ensemble du Québec où la proportion est de 29 %. C'est à Alma que cette proportion est la plus élevée avec près de 48 % de la population qui habite des AD ayant une faible densité d'intersections. À Dolbeau-Mistassini, près de 26 % de la population habite des AD ayant une forte densité d'intersections ce qui est proche de l'ensemble de la population québécoise (22 %). Les milieux ayant une forte densité d'intersections sont considérés comme étant des milieux où la connexité du réseau routier est bonne et par conséquent pourrait favoriser la pratique de la marche. Le niveau de connexité du réseau routier est plus important dans quelques AD qui entourent les noyaux centraux des trois agglomérations de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces zones ayant des densités d'intersections moyennes/fortes et fortes sont concentrées spatialement dans quelques AD. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figures 10, 11 et 12).

¹⁰ Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

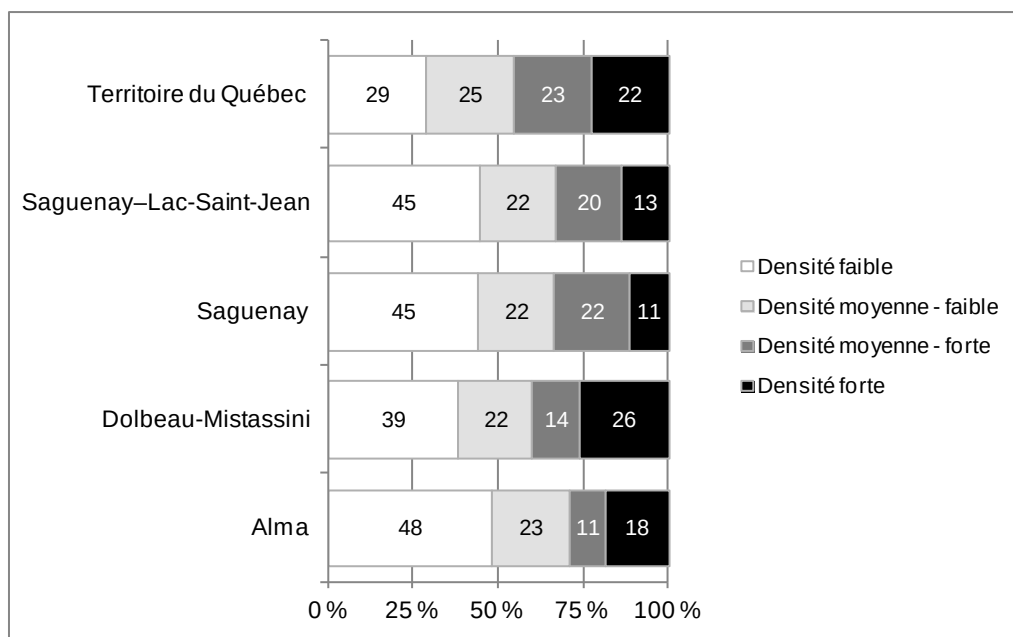


Figure 9 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹¹

¹¹ Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.

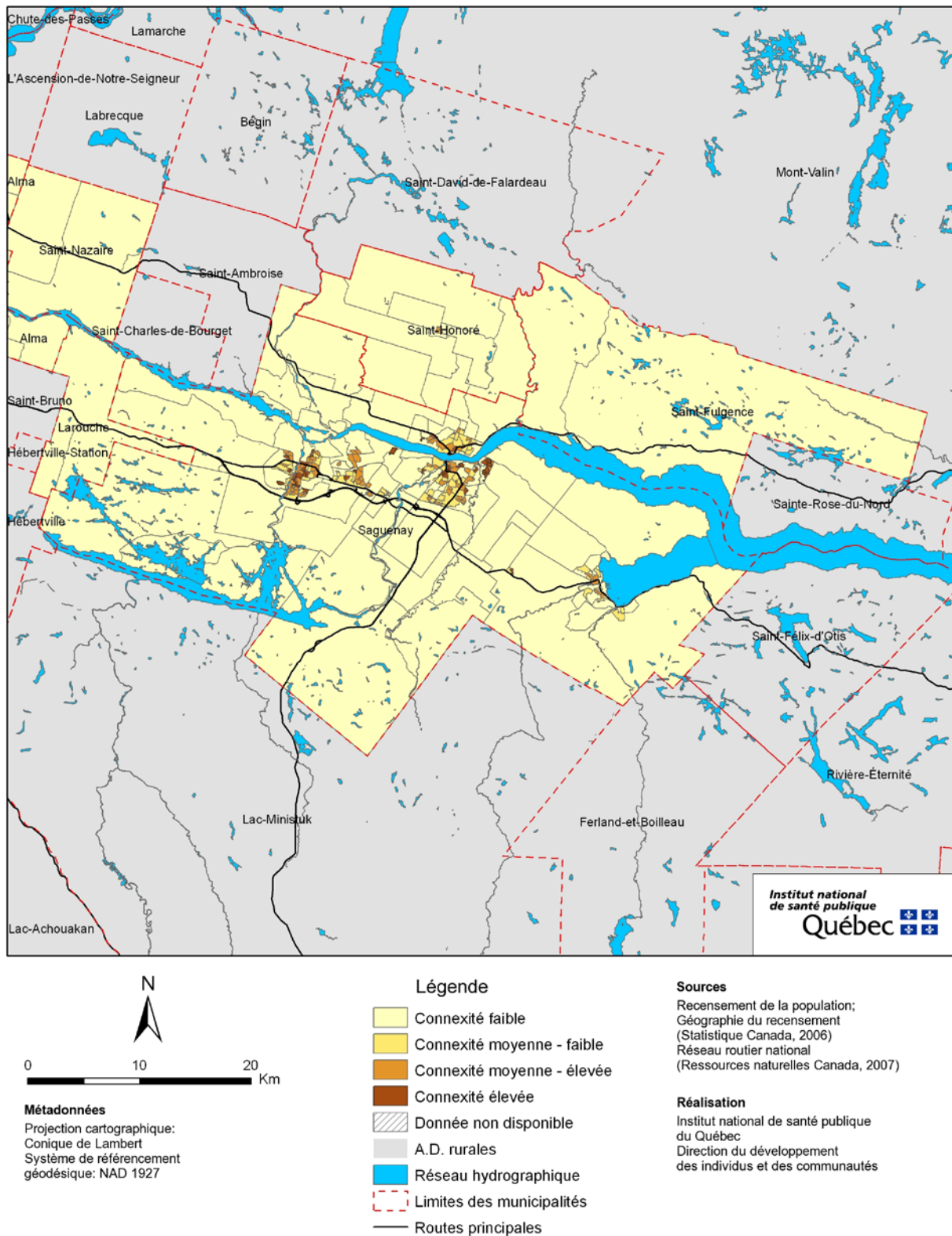


Figure 10 Carte de connexité, agglomération de Saguenay

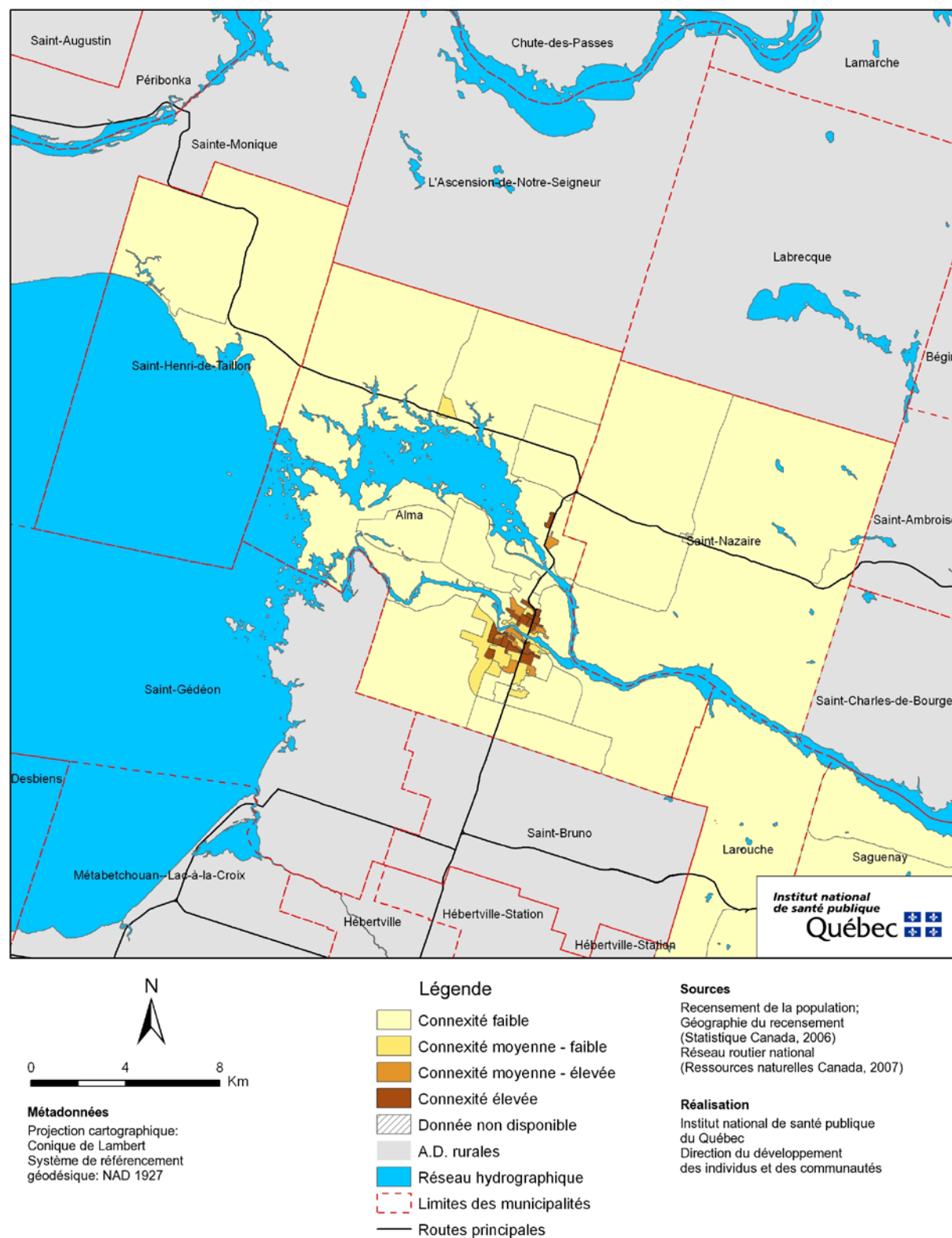


Figure 11 Carte de connexité, agglomération d'Alma

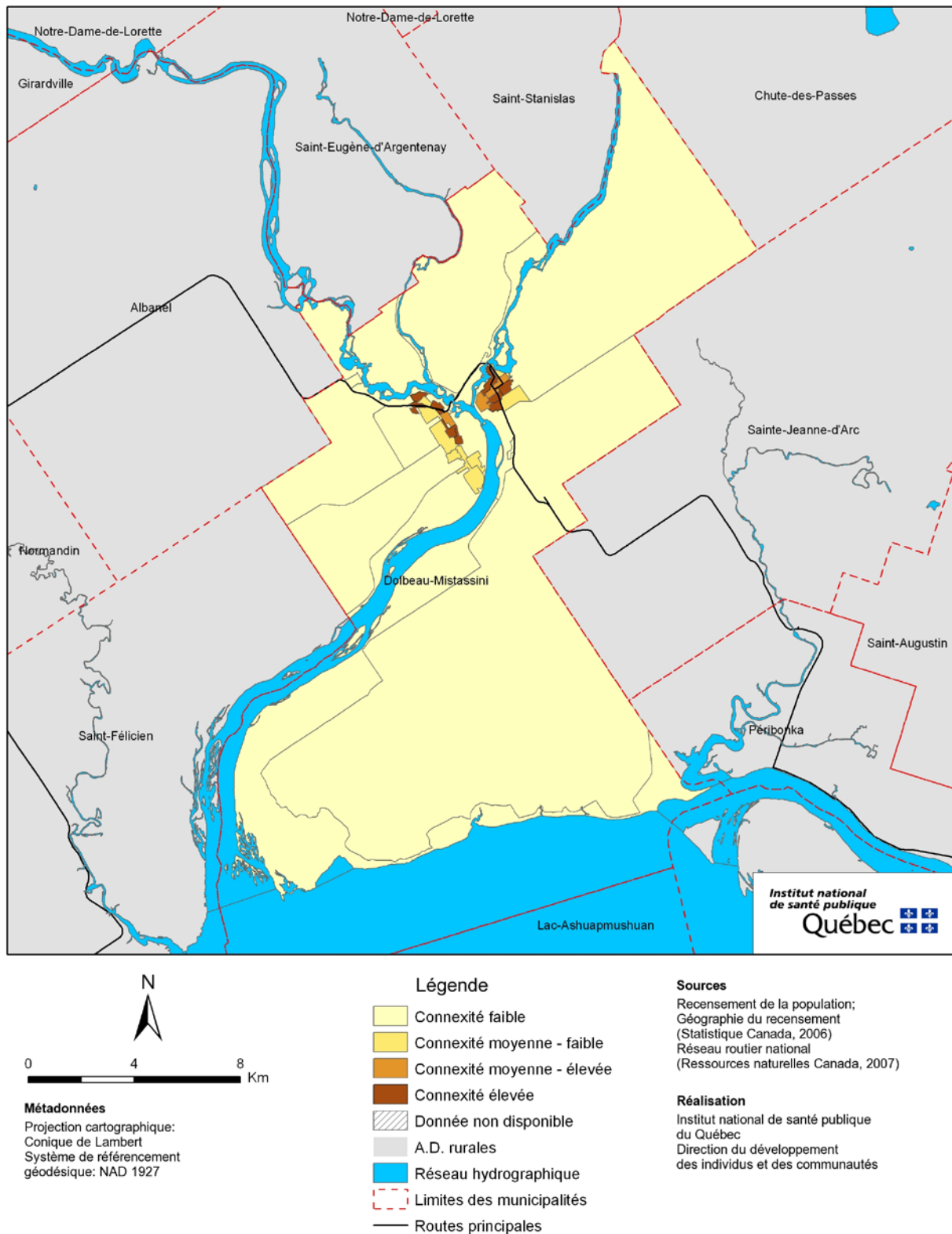


Figure 12 Carte de connexité, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹²

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 1,14 pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La moyenne pour le Québec est de 0 et une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. Il est possible de constater à la figure 13 que 9 % de la population habitent des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec. C'est dans l'agglomération de Dolbeau-Mistassini que nous retrouvons la proportion la plus élevée de la population habitant des AD ayant un fort potentiel piétonnier (17 %). À Alma, une forte proportion de la population habite des AD où le potentiel piétonnier est faible comparativement à l'ensemble du Québec.

Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD centrales des agglomérations urbaines de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (figures 14, 15 et 16). En périphérie des agglomérations, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.

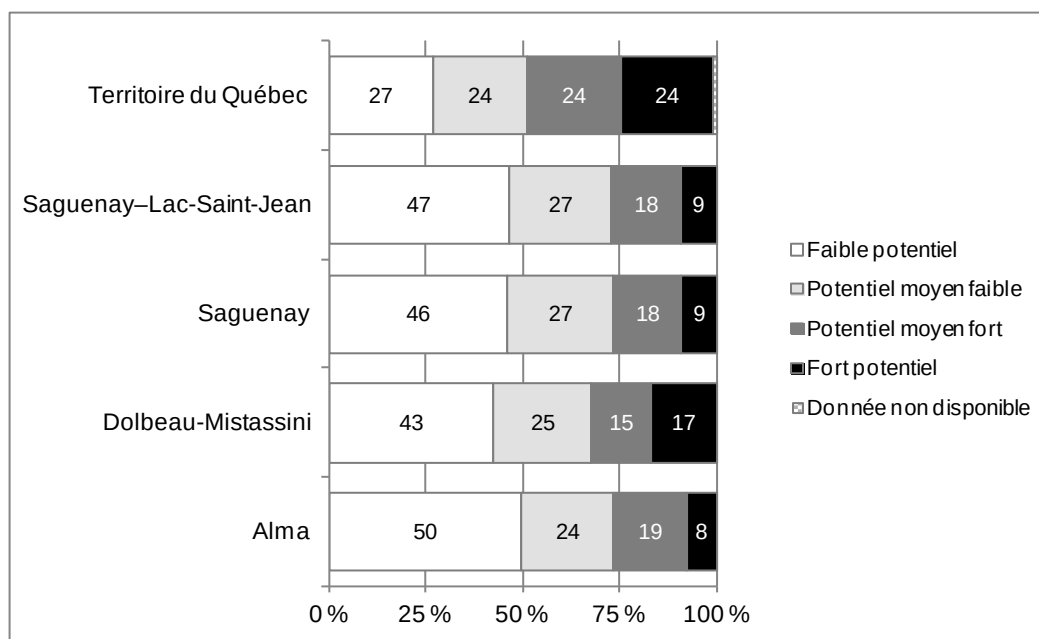


Figure 13 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹³

¹² Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹³ Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.

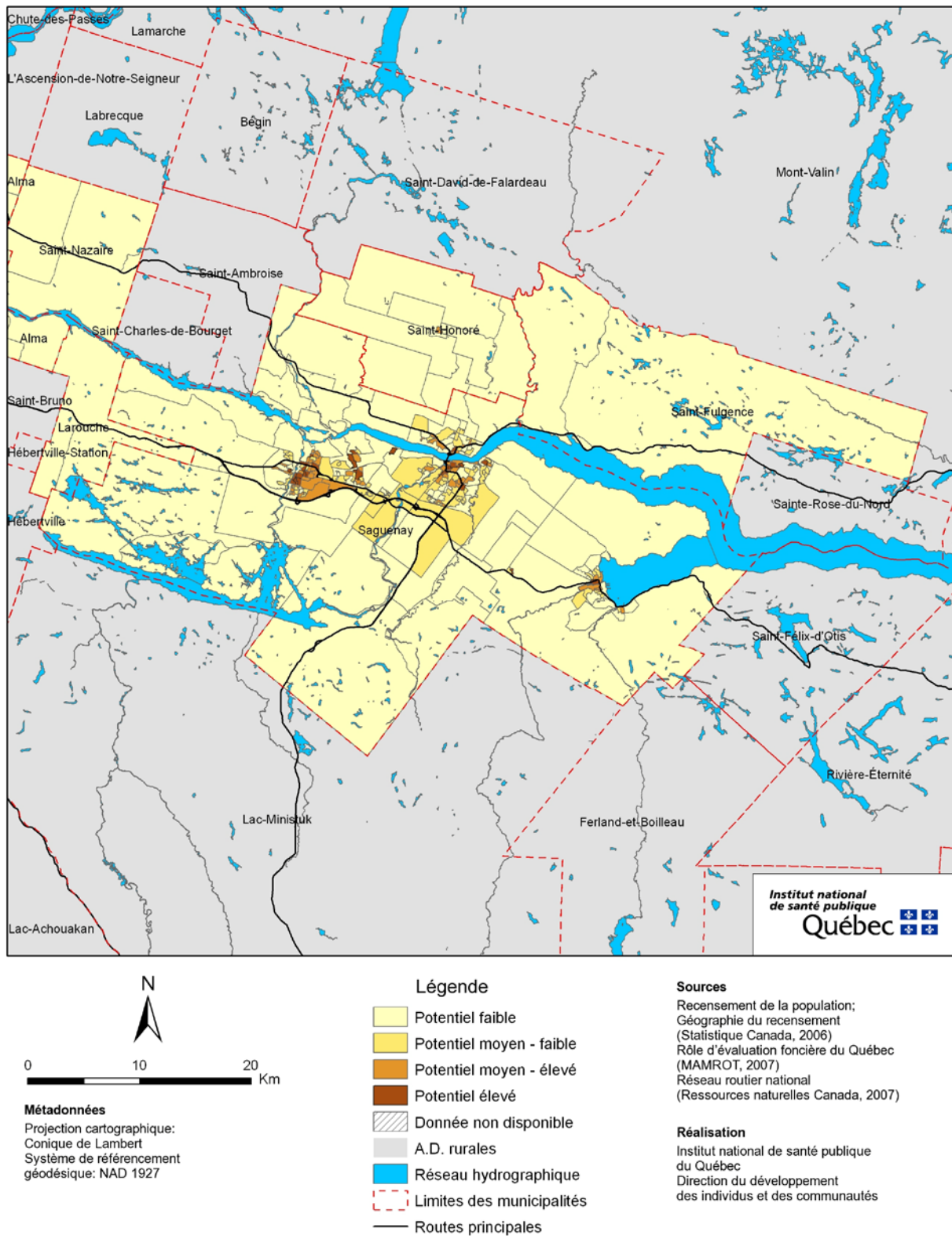


Figure 14 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Saguenay

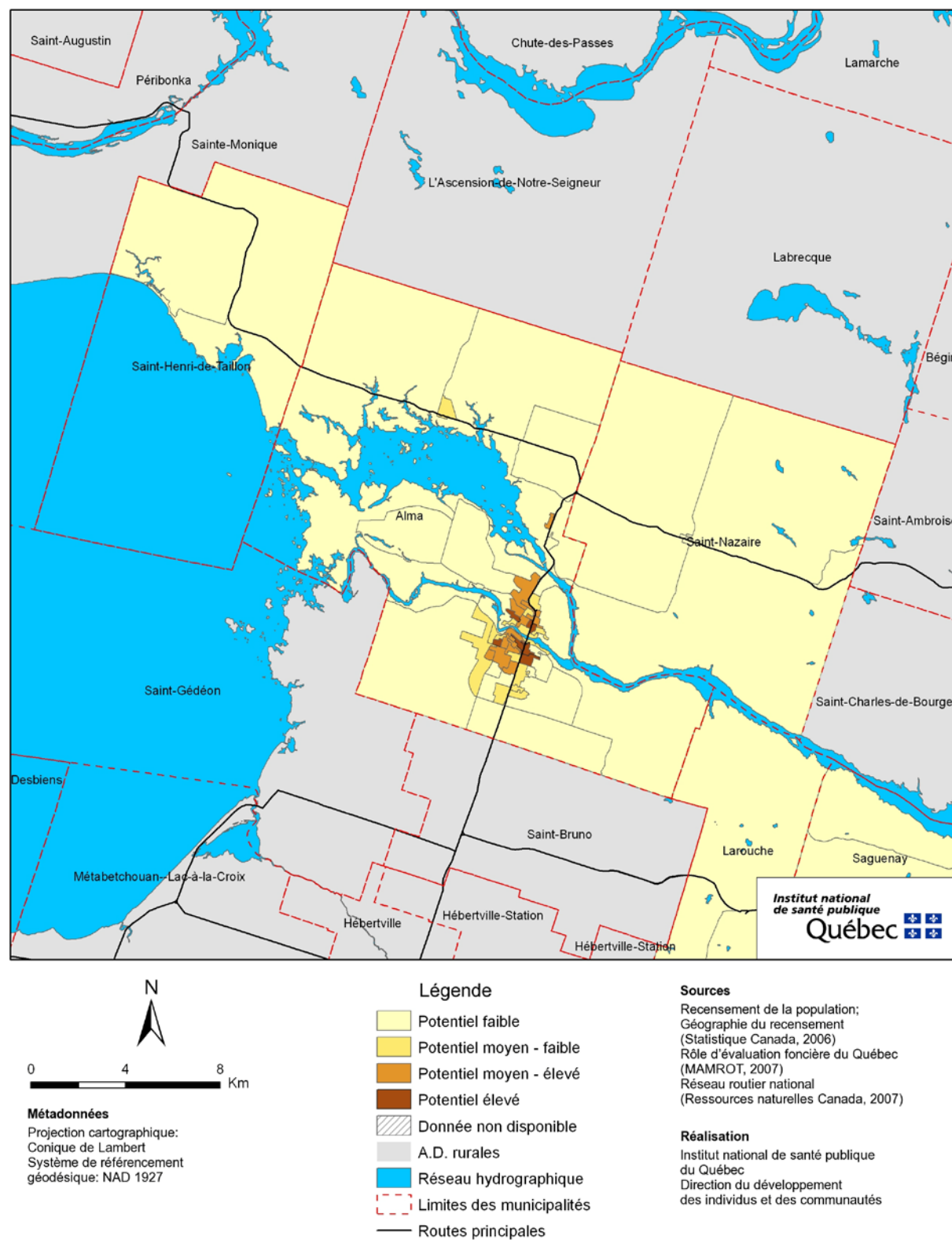


Figure 15 Carte de potentiel piétonnier, agglomération d'Alma

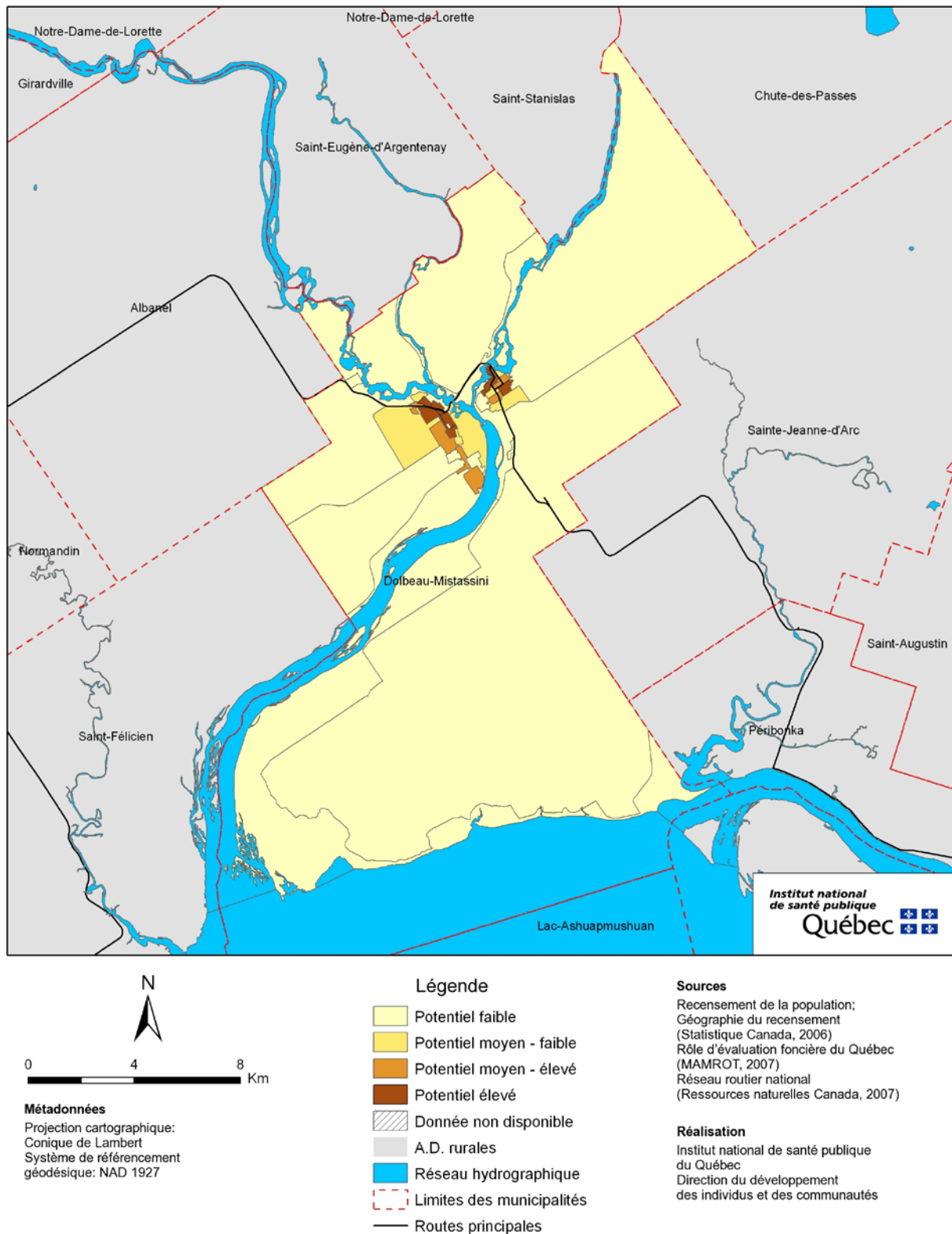


Figure 16 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean près de 10 945 kilomètres de sentiers. La figure 21 montre le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 1,42 km. Près de 60 % de la population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est un peu plus élevée que celle du Québec (59 %). C'est à Dolbeau-Mistassini qu'une proportion élevée de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier (59 %).

Les figures 18, 19 et 20 montrent qu'il y a quelques zones où la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

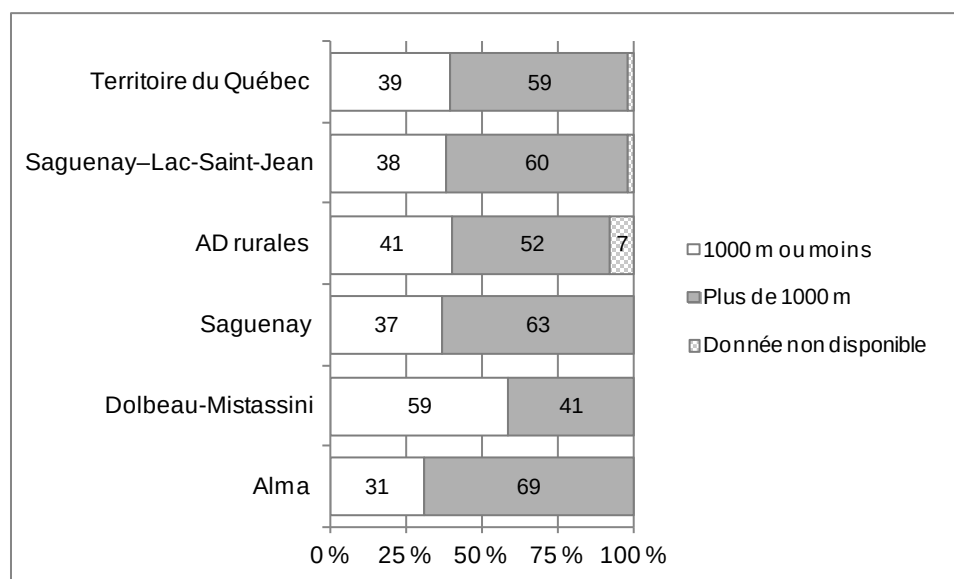
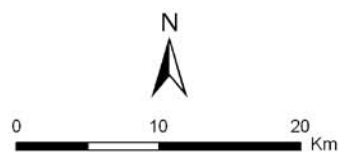
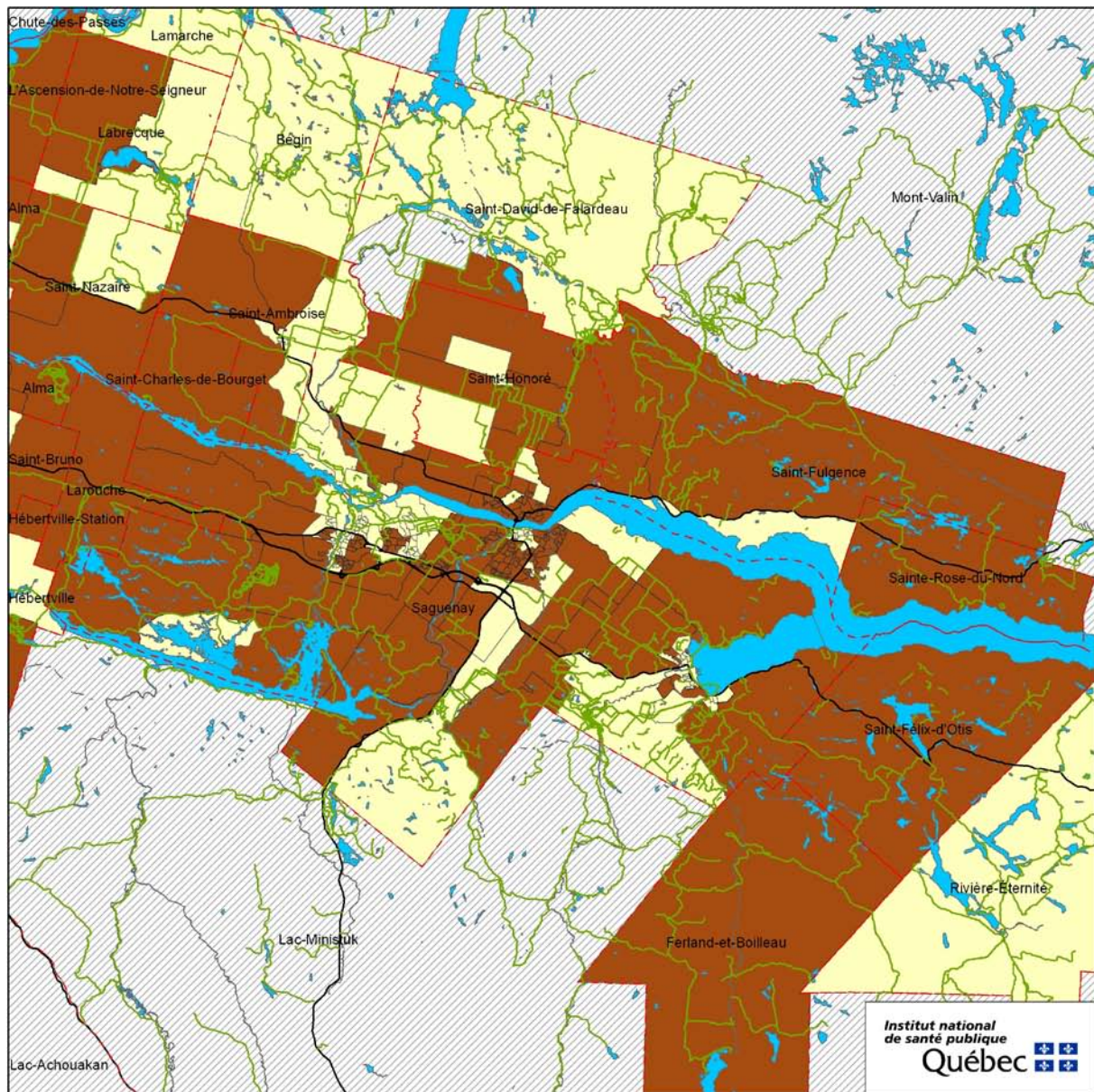


Figure 17 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁴

¹⁴ Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Sentiers
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 18 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Saguenay

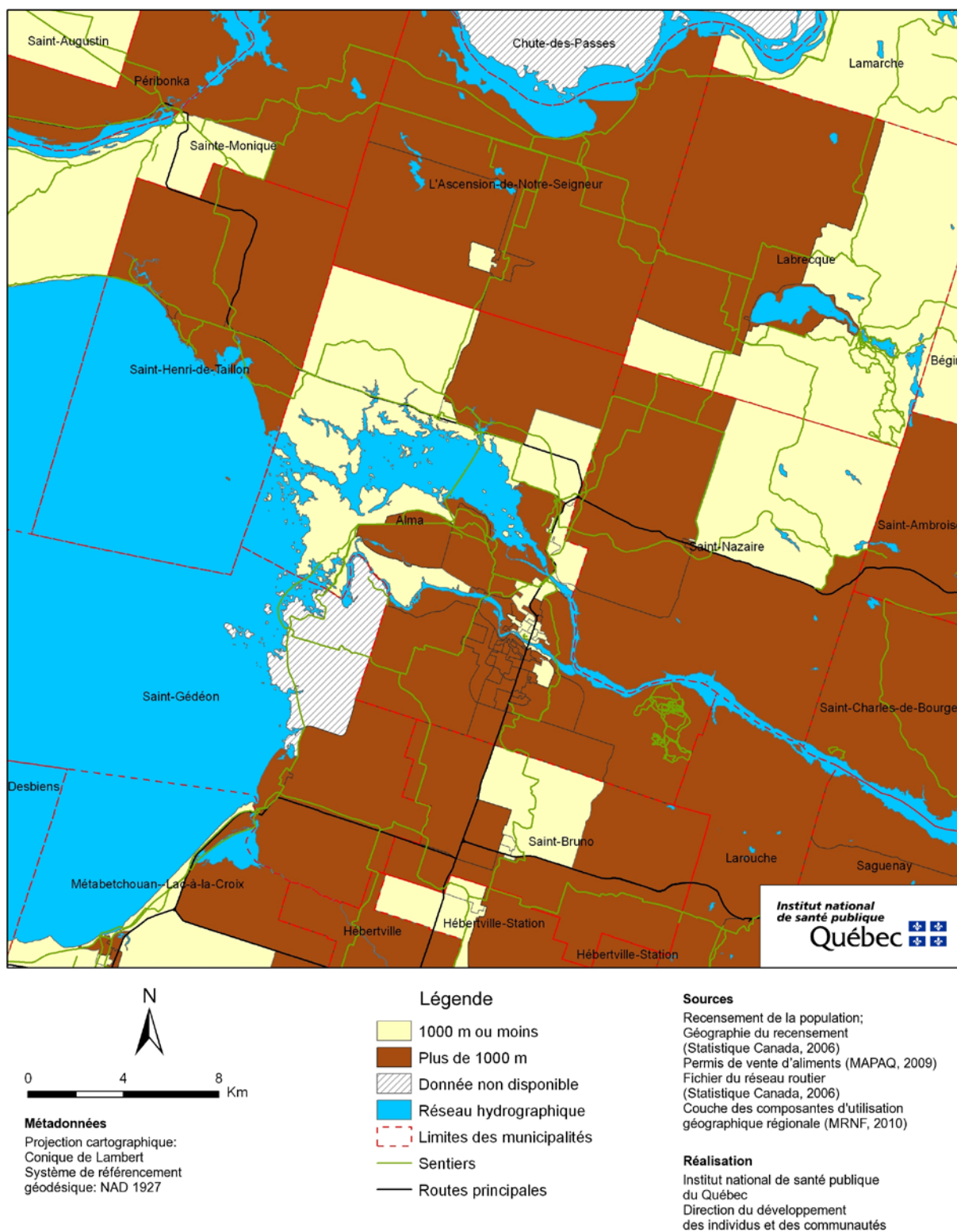


Figure 19 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération d'Alma

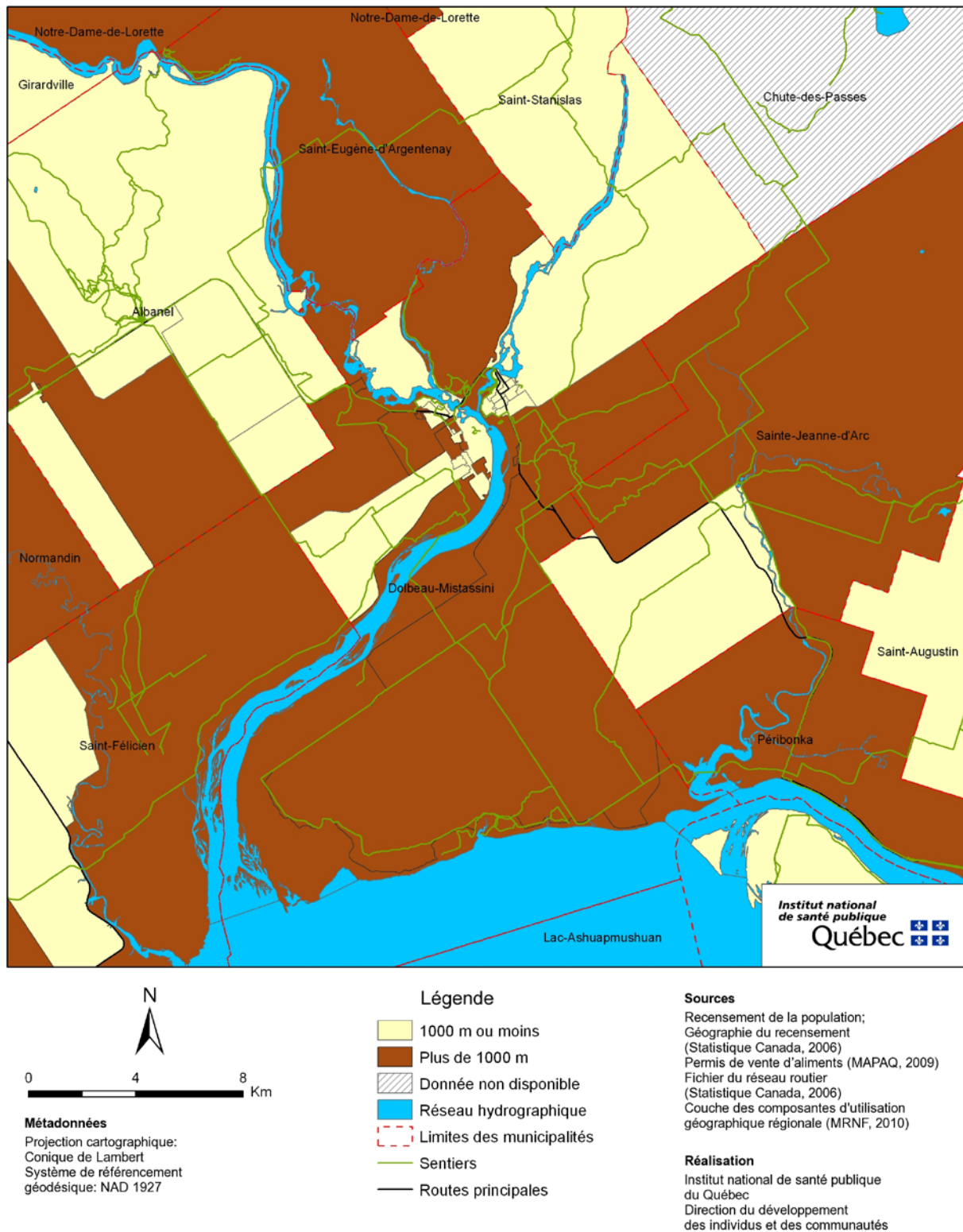


Figure 20 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Dolbeau-Mistassini

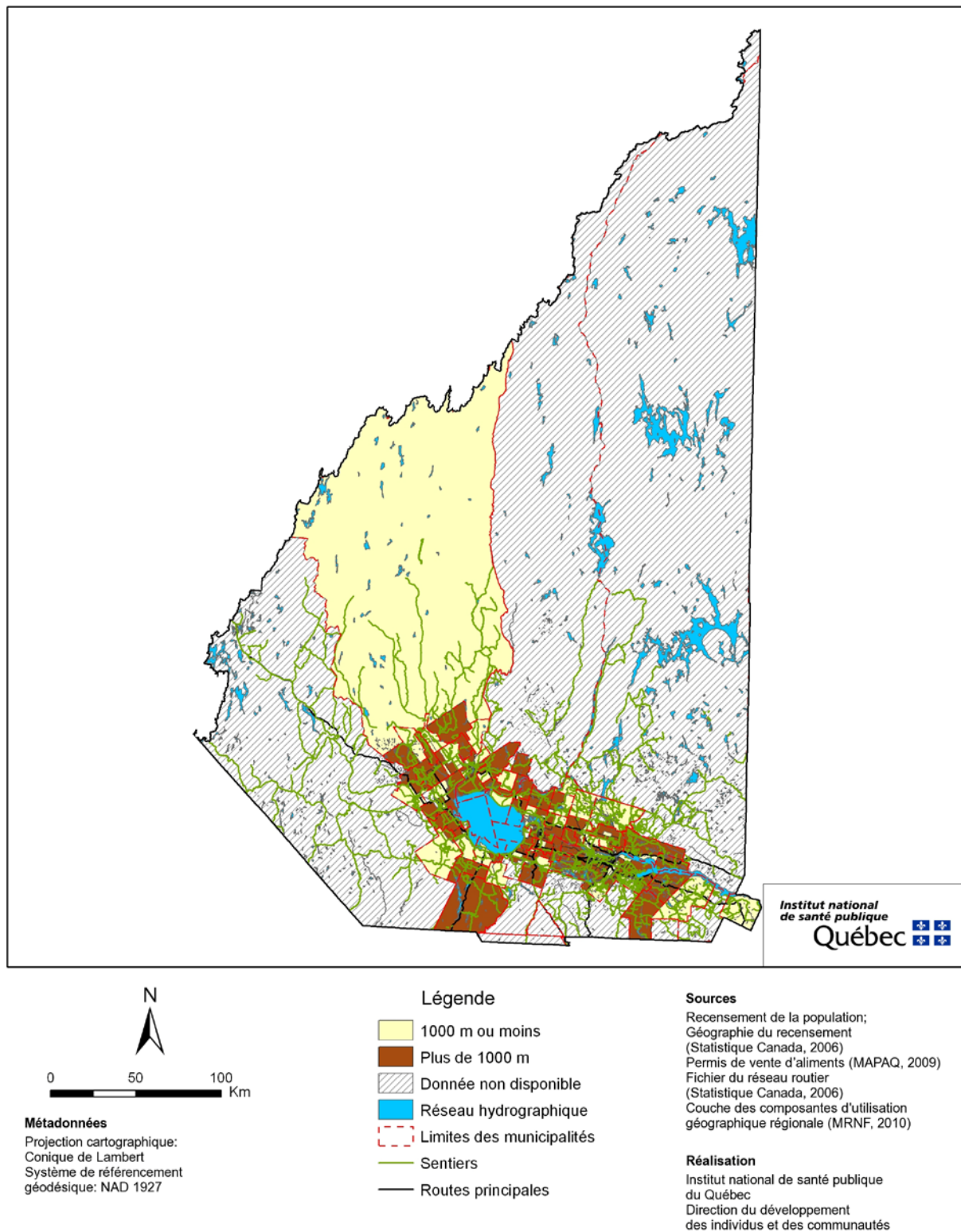


Figure 21 Carte d'accessibilité aux sentiers, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). Des milieux, qui selon la littérature, peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire. Les quartiers dont le bâti est majoritairement construit avant 1946 sont caractérisés par une mixité, une densité et une connexité élevées, mais aussi par un design de l'environnement pouvant favoriser la pratique de la marche. C'est dans les agglomérations d'Alma et de Dolbeau-Mistassini que nous retrouvons les plus faibles proportions de logements construits avant 1946 (figure 22).

Pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la population habitant des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est nulle se situe à 39 % ce qui est en dessous de la proportion pour l'ensemble du Québec. C'est dans l'agglomération de Saguenay que nous retrouvons une forte proportion de la population qui habite des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée (19 %).

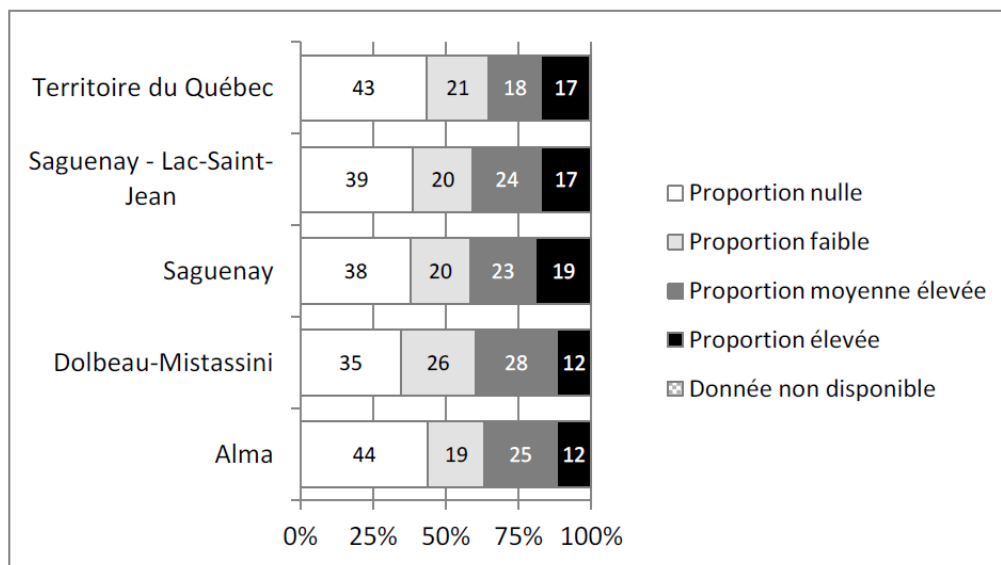


Figure 22 Proportion des logements construits avant 1946¹⁵

Note : Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

Source : Statistique Canada, 2006.

¹⁵ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.

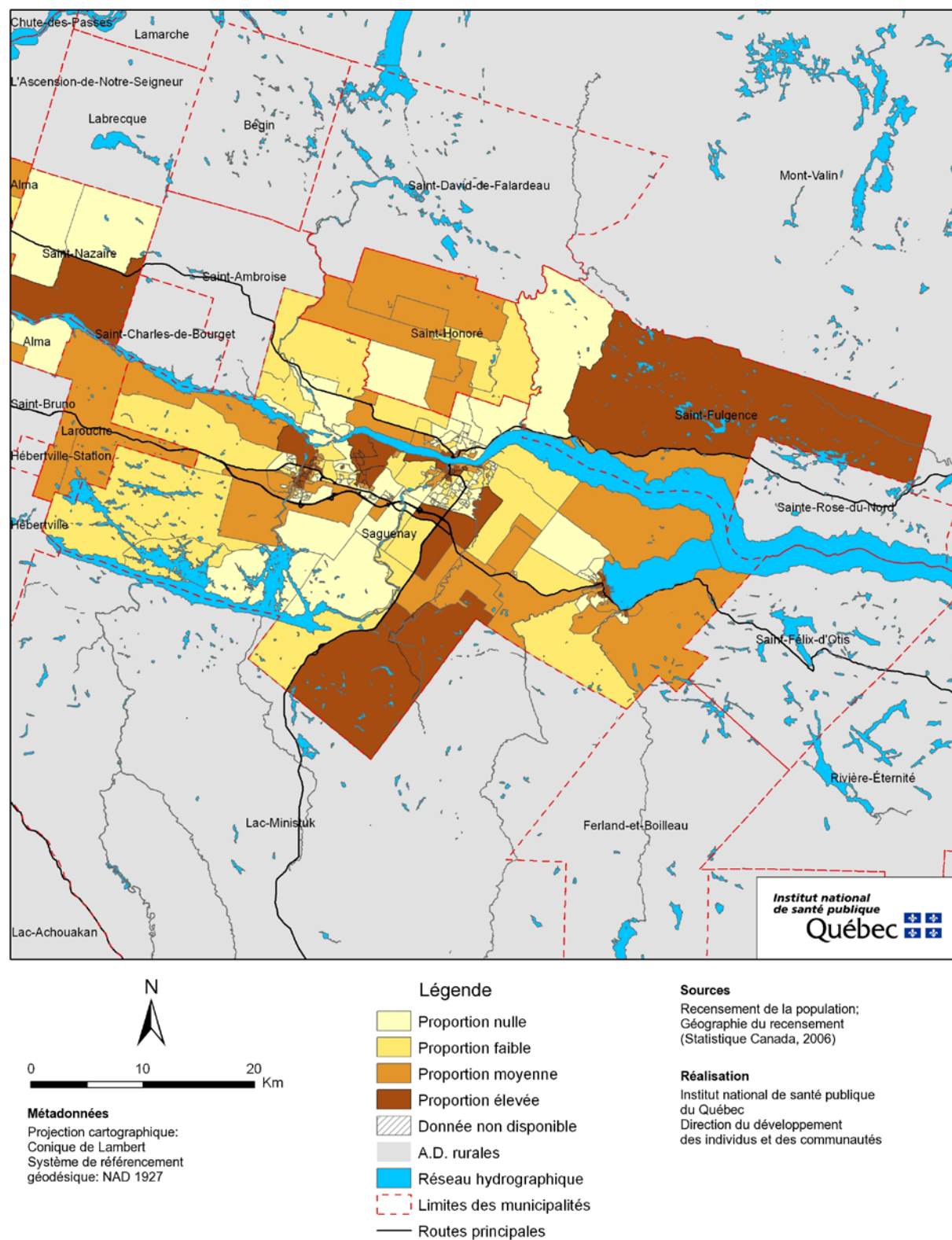


Figure 23 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Saguenay

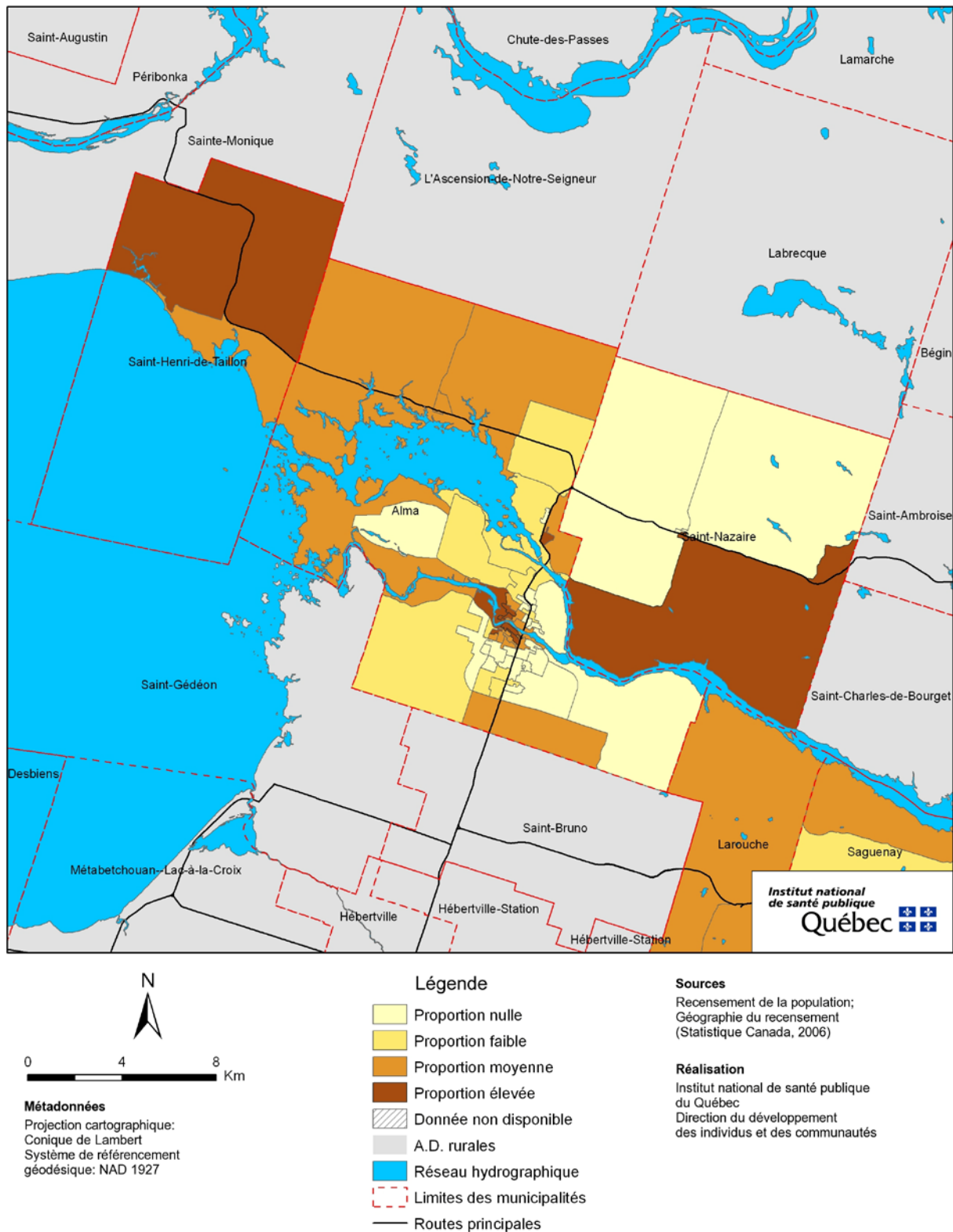


Figure 24 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération d'Alma

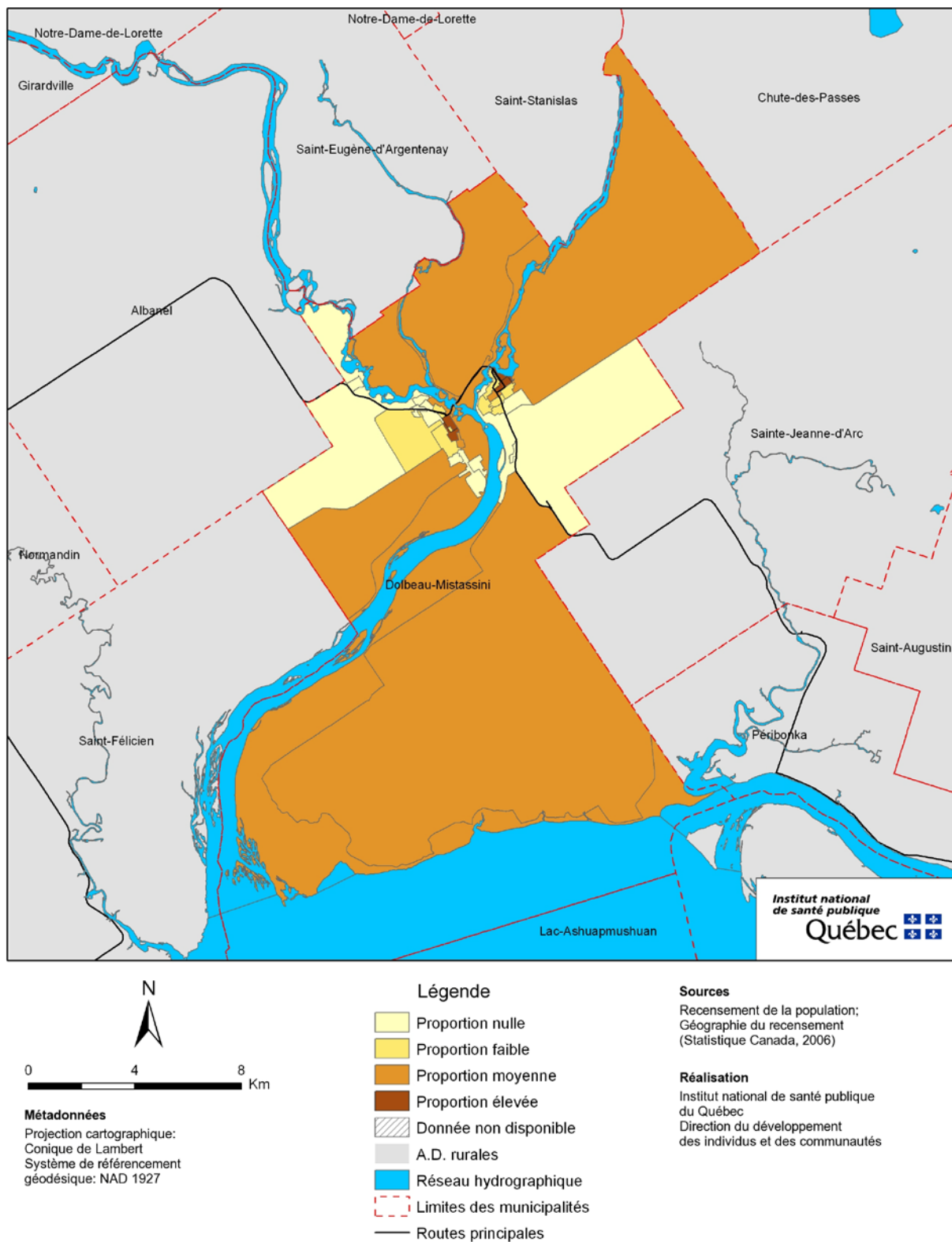


Figure 25 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbains de la RSS près de 46 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec. C'est dans l'agglomération de Saguenay que cette proportion est la plus élevée avec 51 % vient ensuite Alma (38 %) (figure 26).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie des agglomérations urbaines où la densité de l'utilisation du sol est faible et où la présence de milieu forestier est importante. L'agglomération de Saguenay contient seulement quelques secteurs centraux où la densité de végétation est faible. Celle-ci augmente pour les secteurs situés en périphérie (figure 27).

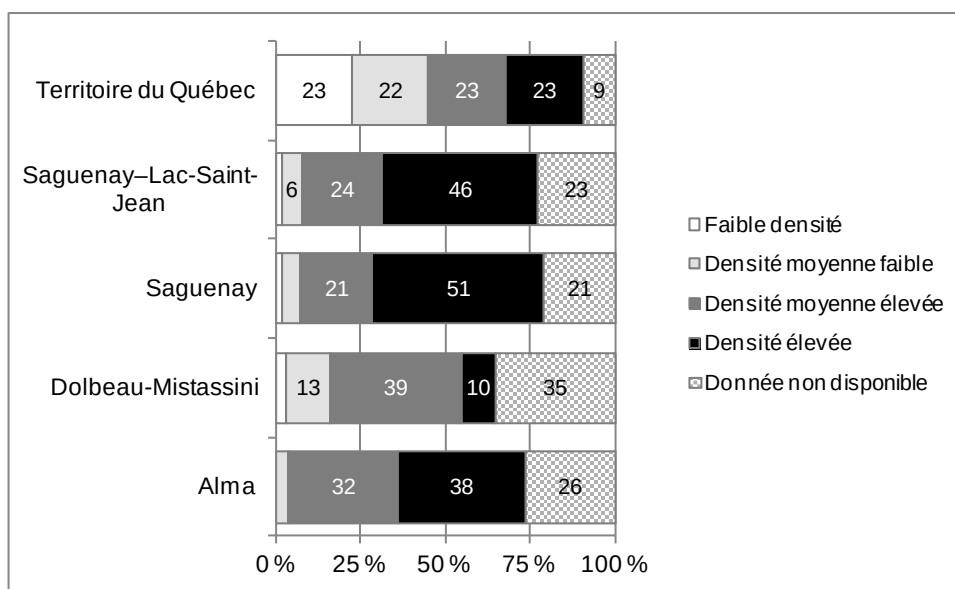


Figure 26 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁶

Note : L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

Calculé à partir des images SPOT, ne peut pas être comparé avec les autres agglomérations de la région.

¹⁶ Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.

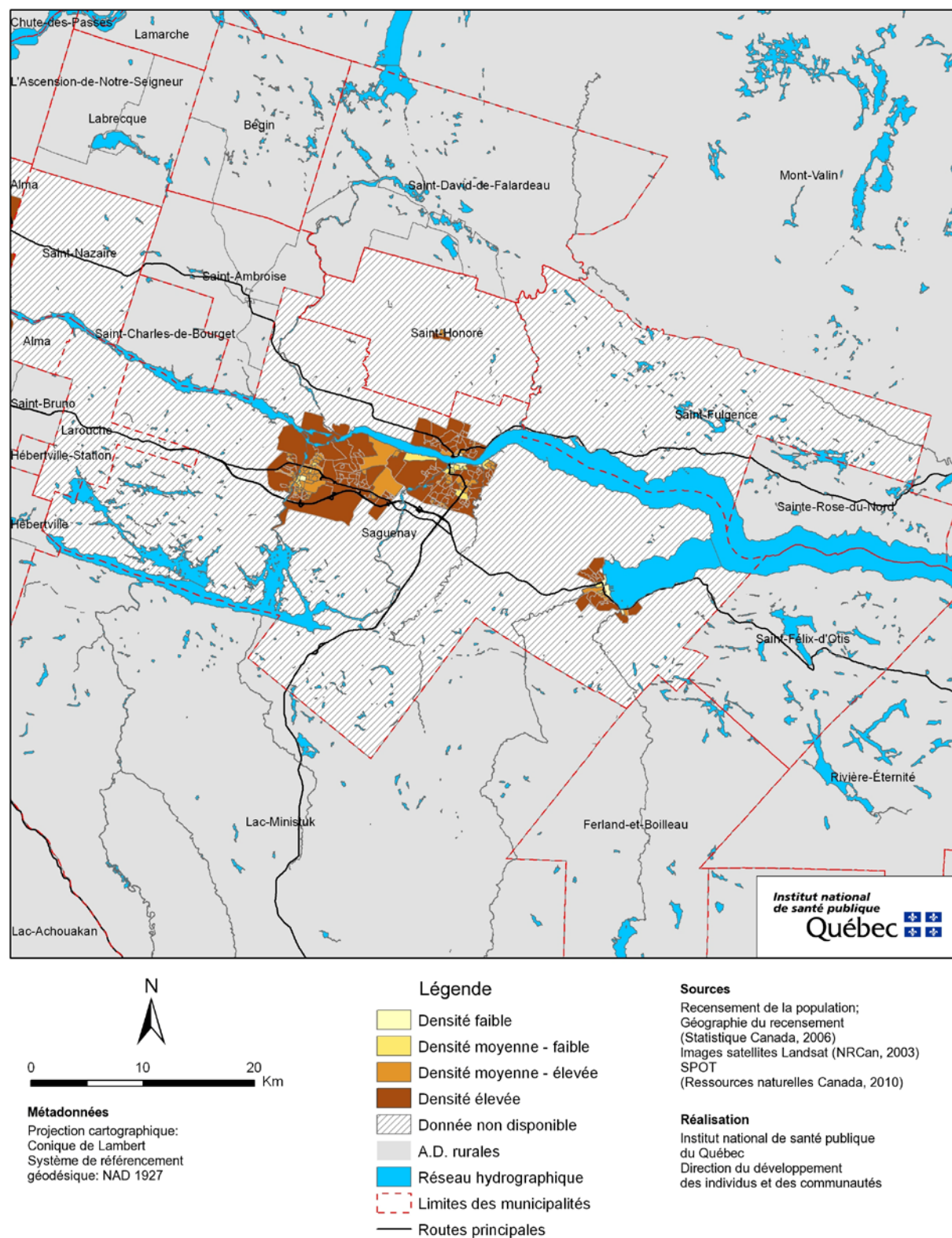


Figure 27 Carte de densité de végétation, agglomération de Saguenay

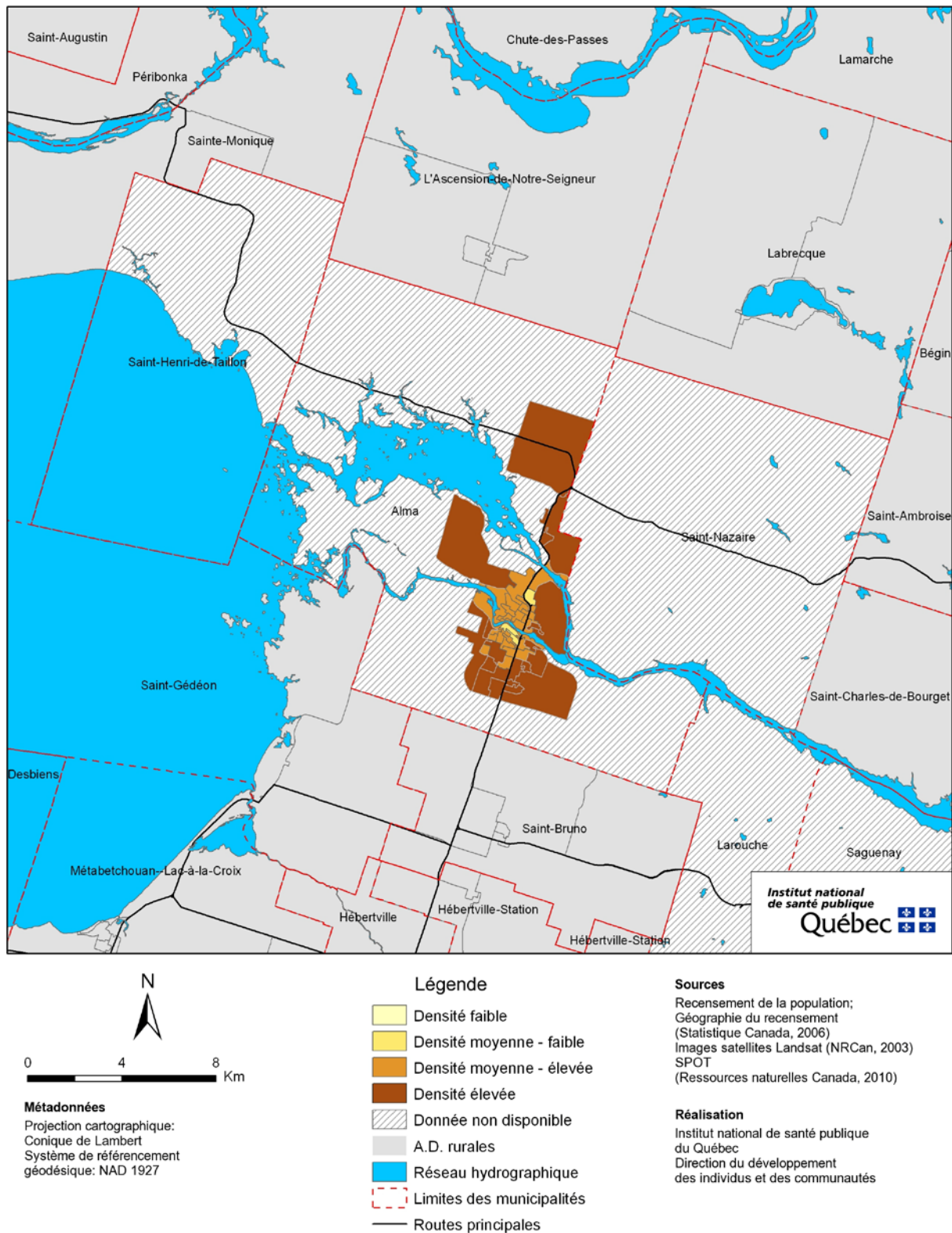


Figure 28 Carte de densité de végétation, agglomération d'Alma

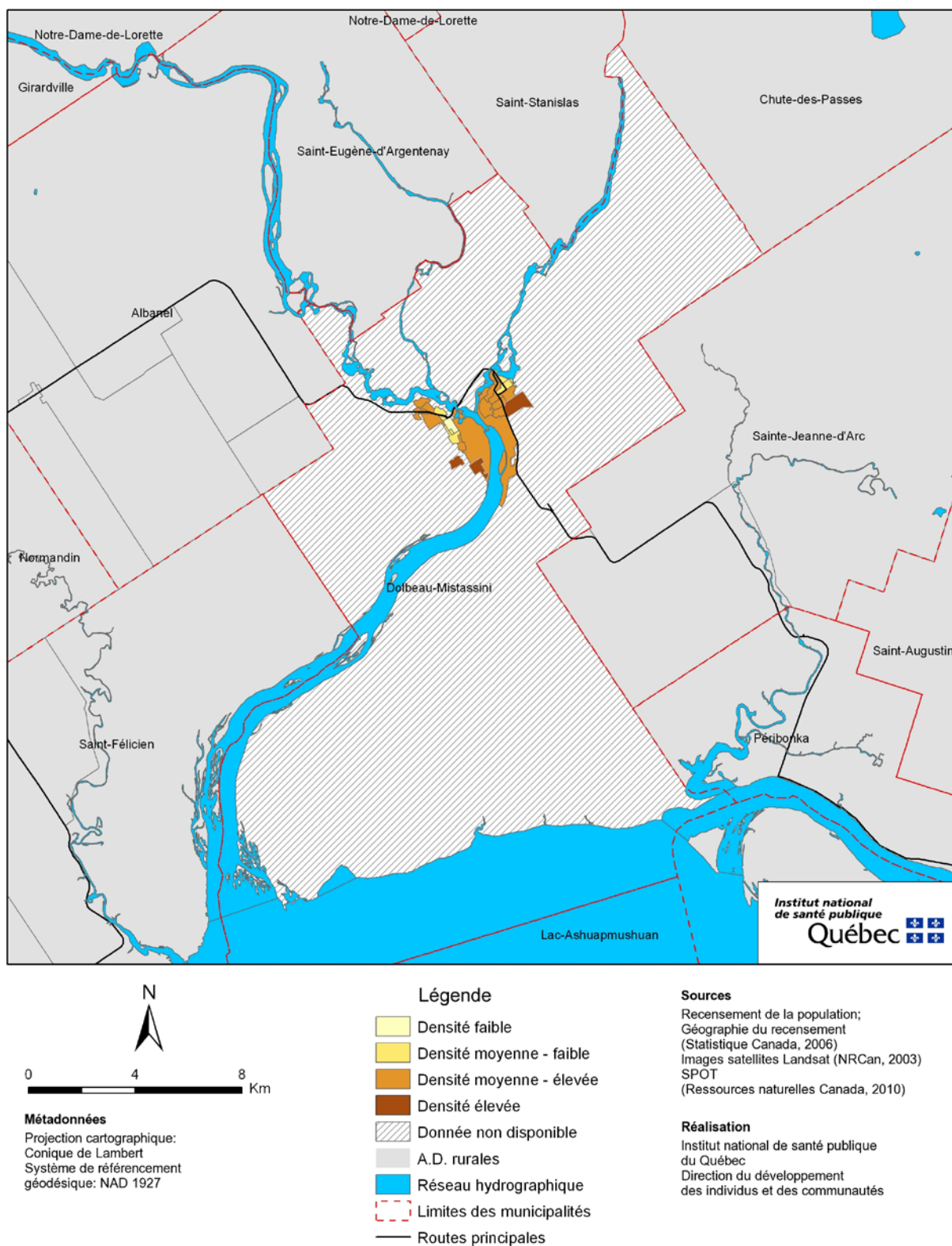


Figure 29 Carte de densité de végétation, agglomération de Dolbeau-Mistassini

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 178 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Pour cette région, il est possible de compter 0,63 parc ou espace vert pour 1000 habitants. La population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est, en moyenne, à 7,02 kilomètres d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 30 montre que la plupart des habitants (53 %) de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Dans les agglomérations urbaines de Saguenay et d'Alma, la proportion de la population à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace sont respectivement de 40 et 50 %, des valeurs plus élevées que pour l'ensemble du Québec. À Dolbeau-Mistassini, il a été observé que la majorité de la population soit près de 77 % est localisée à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert.

Les figures 31, 32, 33 et 34 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 31).

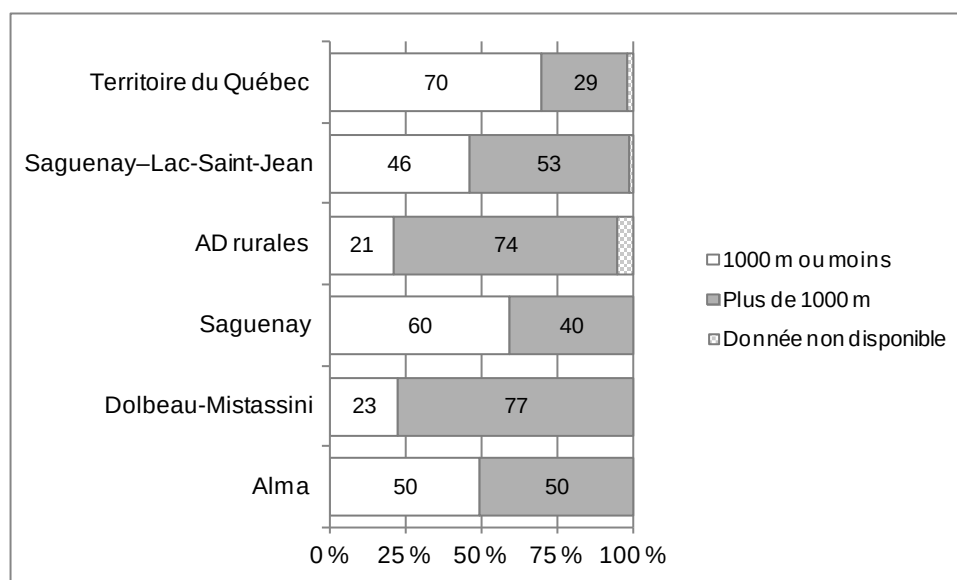


Figure 30 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁷

¹⁷ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.

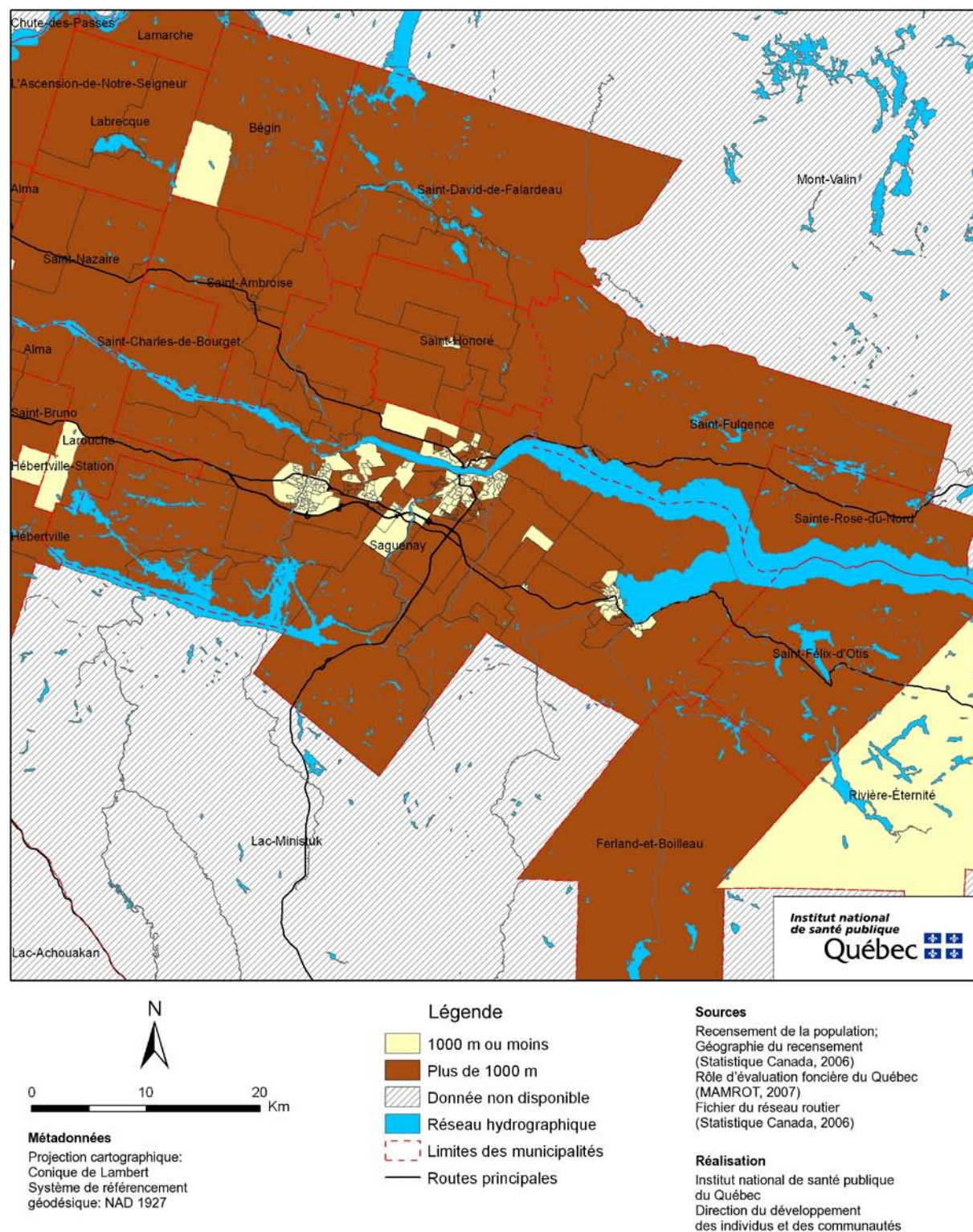


Figure 31 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Saguenay

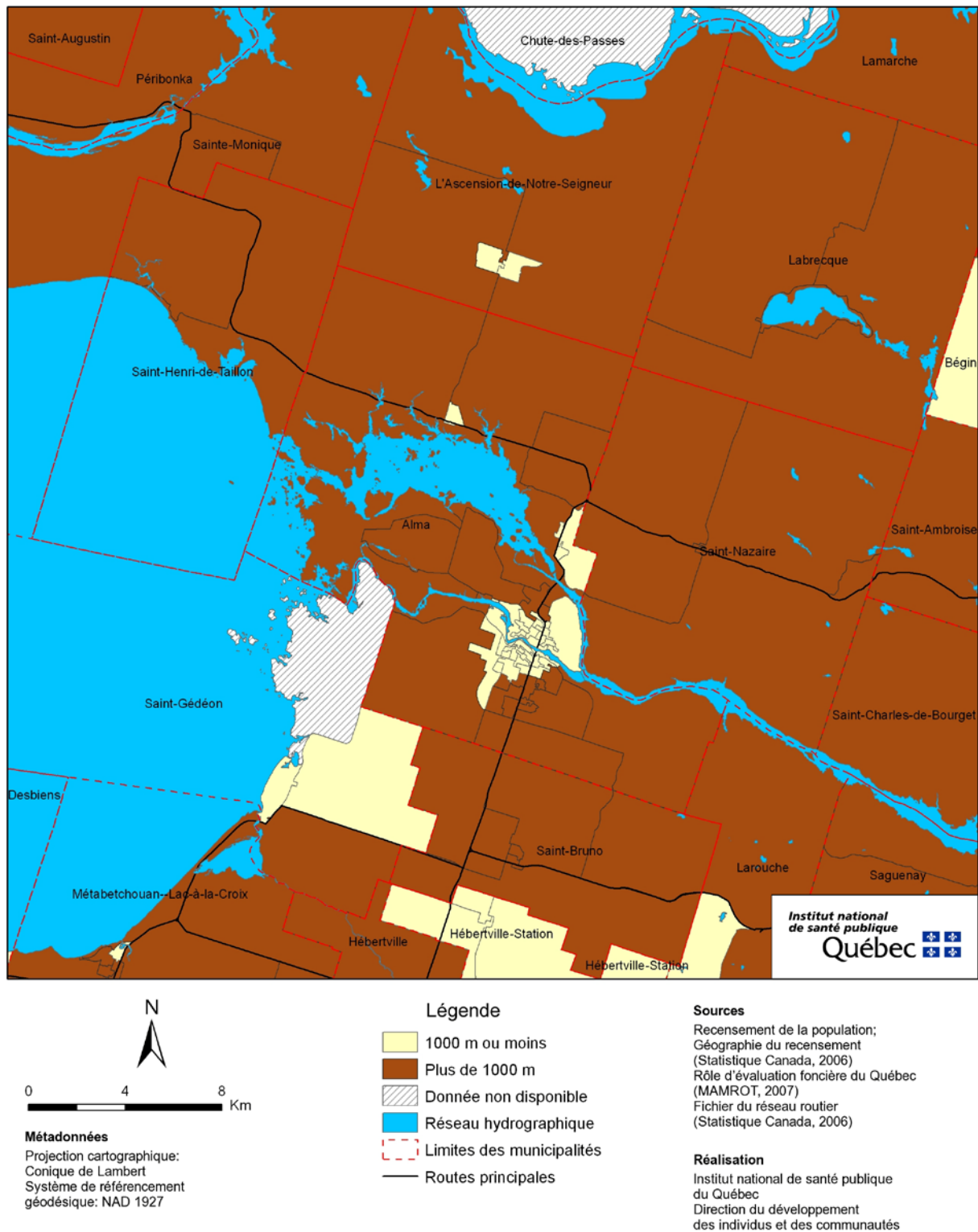
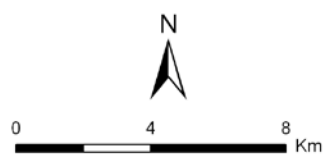
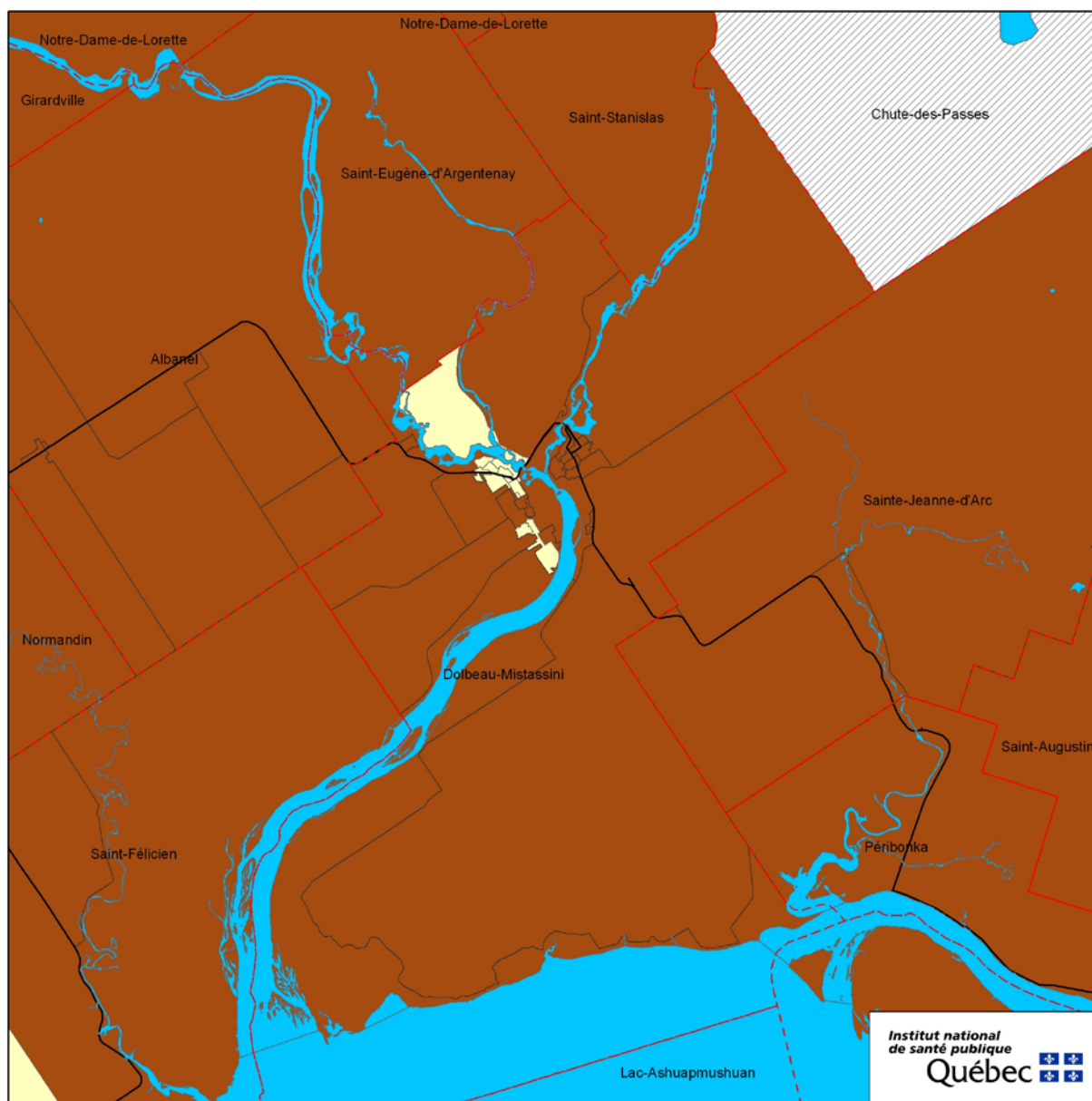


Figure 32 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération d'Alma



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 33 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Dolbeau-Mistassini

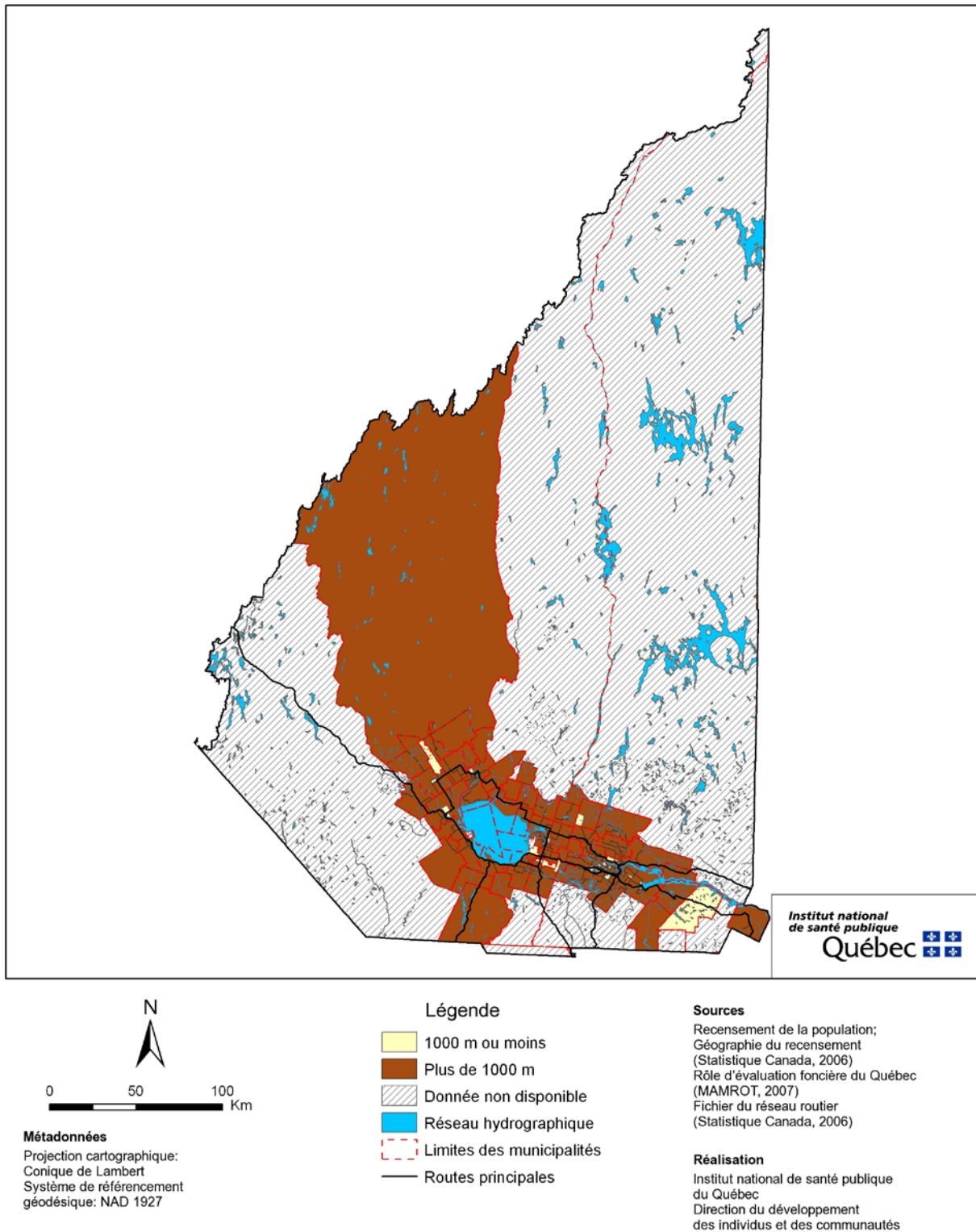


Figure 34 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean 148 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives, ce qui représente 0,52 infrastructures récréatives pour 1000 habitants. Comme pour les parcs et les espaces verts, la majorité (60 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. C'est à Dolbeau-Mistassini qu'une part plus importante (52 %) de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. À Saguenay, 56 % de la population est localisée à plus de 1000 mètres.

Les figures 36, 37, 38 et 39 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, quelques centres d'AD rurales sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. La plupart des secteurs centraux des différentes agglomérations de recensement sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative.

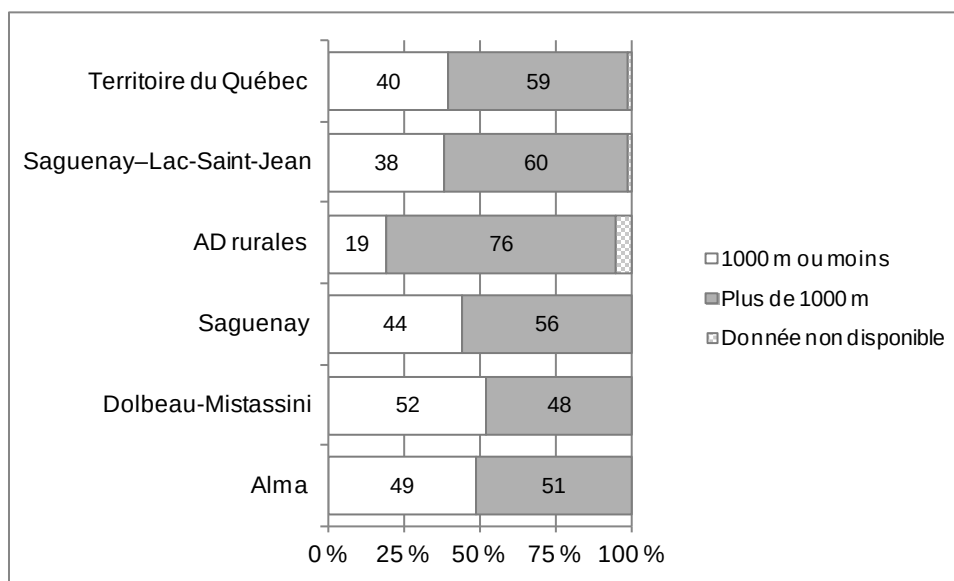


Figure 35 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁸

¹⁸ Définition d'infrastructures récréatives : aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.

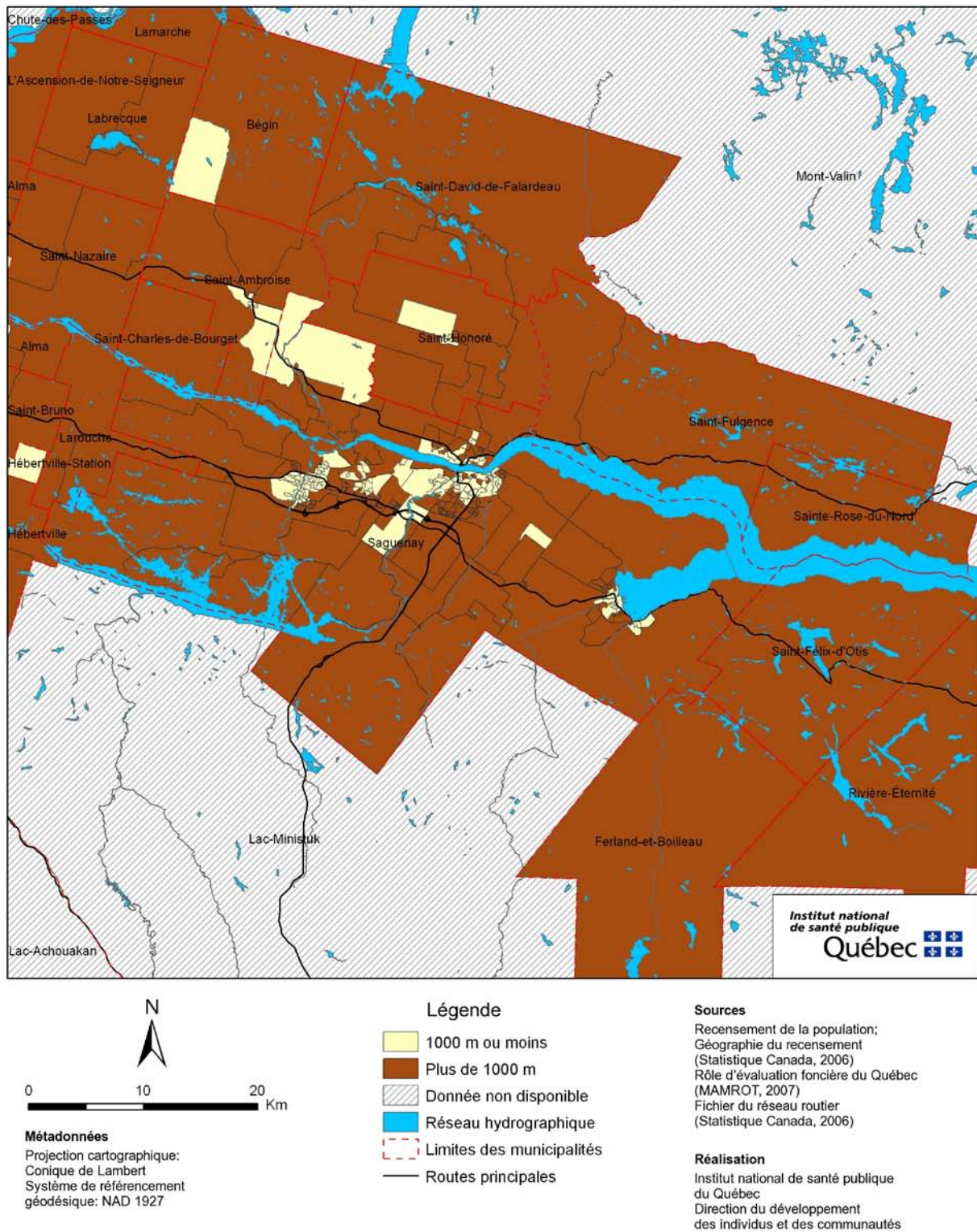


Figure 36 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Saguenay

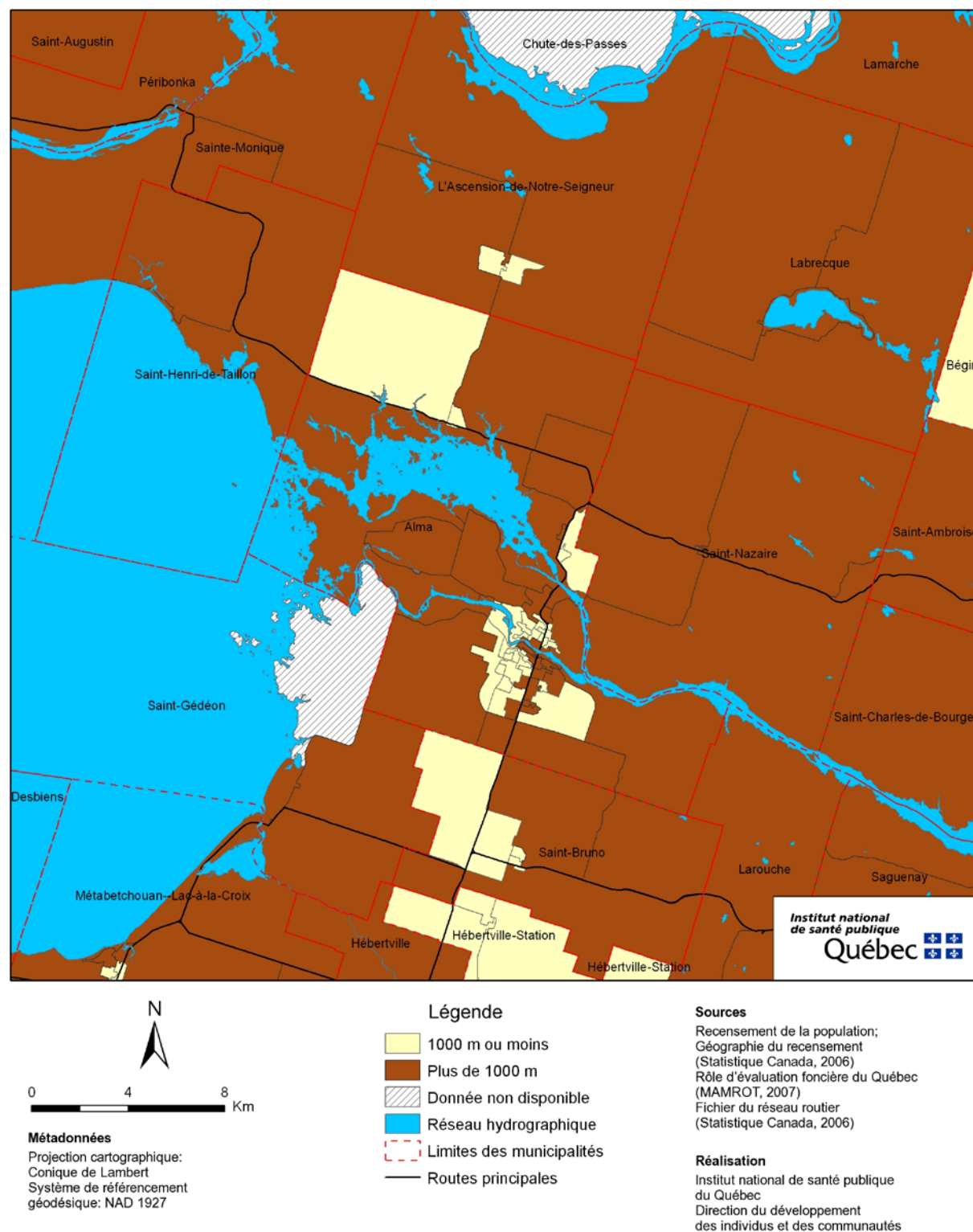


Figure 37 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération d'Alma



Figure 38 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Dolbeau-Mistassini

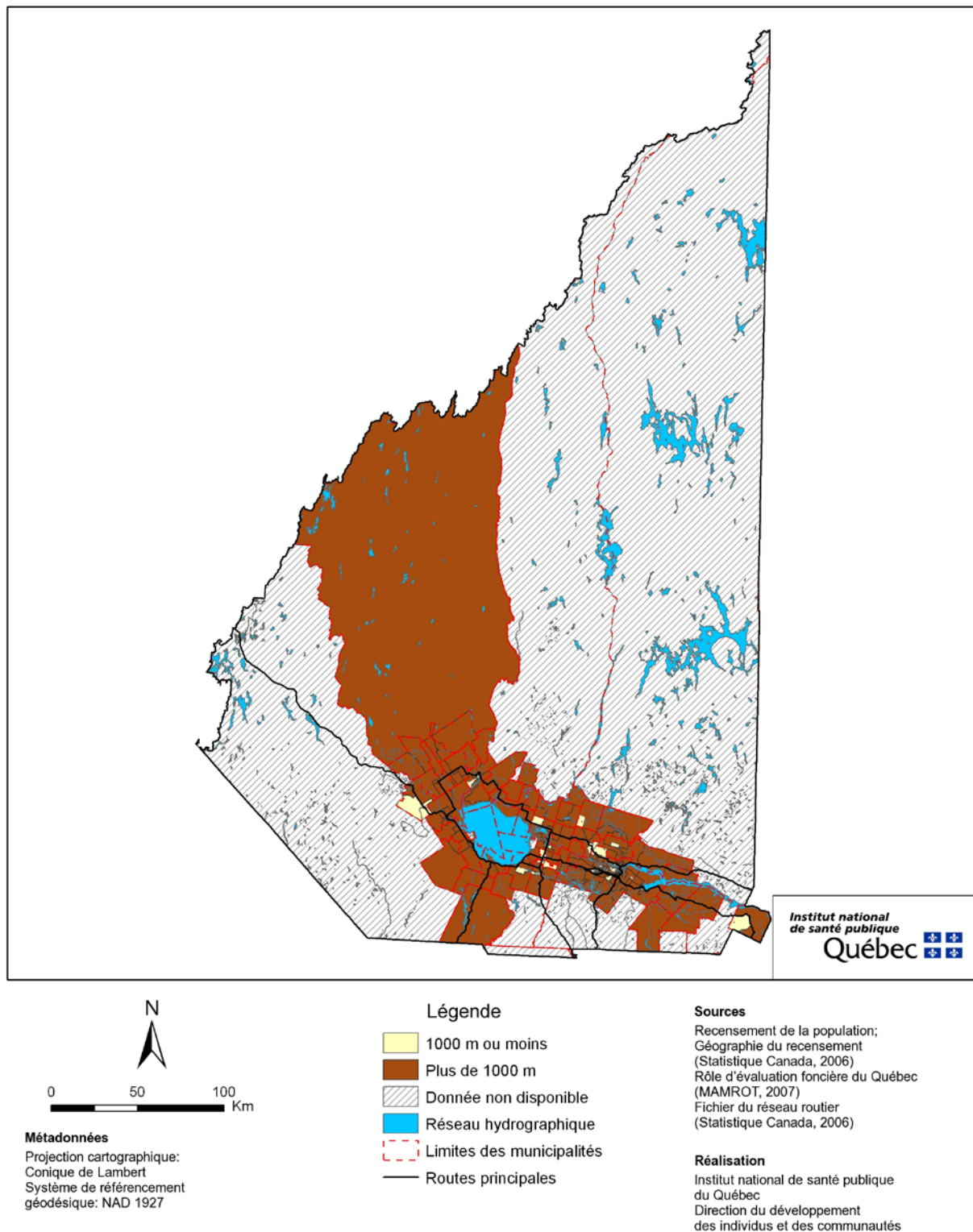


Figure 39 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean 138 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation le plus proche est de 2 kilomètres. Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerce (76 %). Ce qui est au dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %. À Dolbeau-Mistassini et Alma, près de 73 % de la population est localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerce.

La figure 44 montre la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Comme il a été mentionné, la plupart des points centraux des secteurs sont localisés à plus de 1000 mètres des commerces d'alimentation. À l'intérieur de chaque agglomération, le portrait est différent. Plusieurs centres géographiques d'AD sont localisés à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comme le démontre les figures 41, 42 et 43.

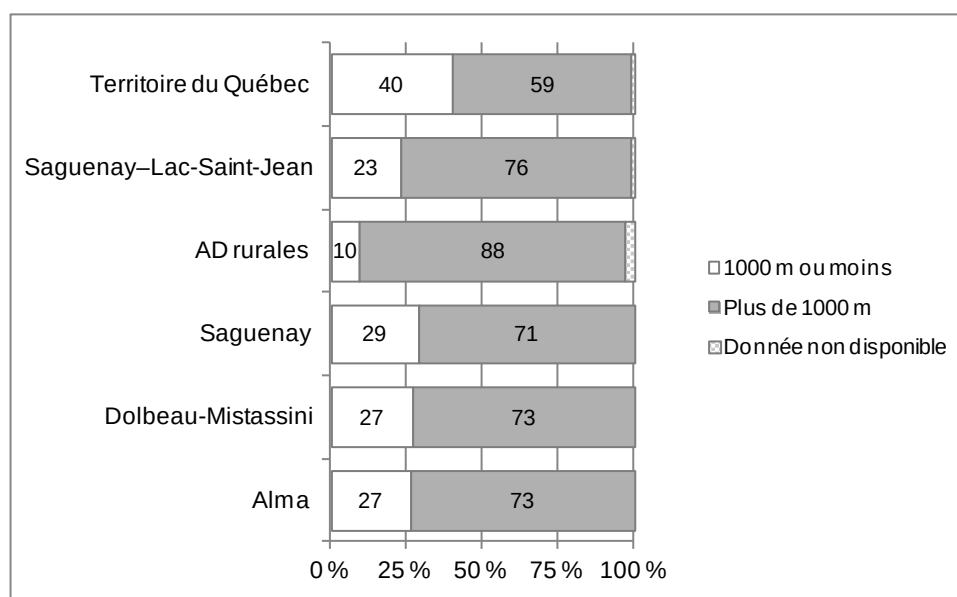
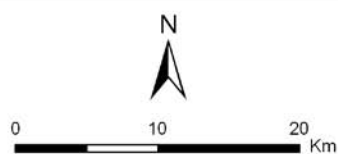
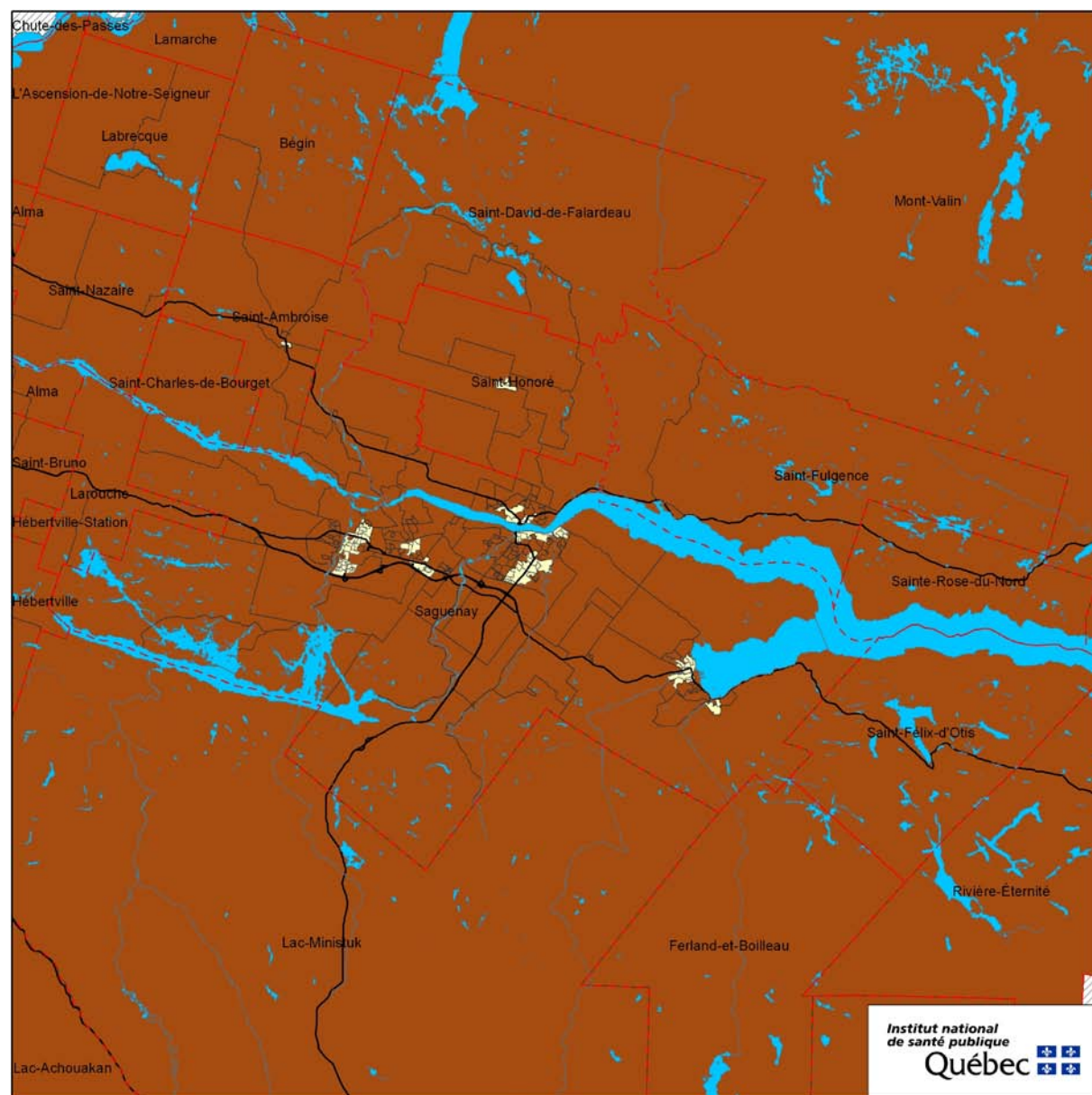


Figure 40 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁹

¹⁹ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 41 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Saguenay

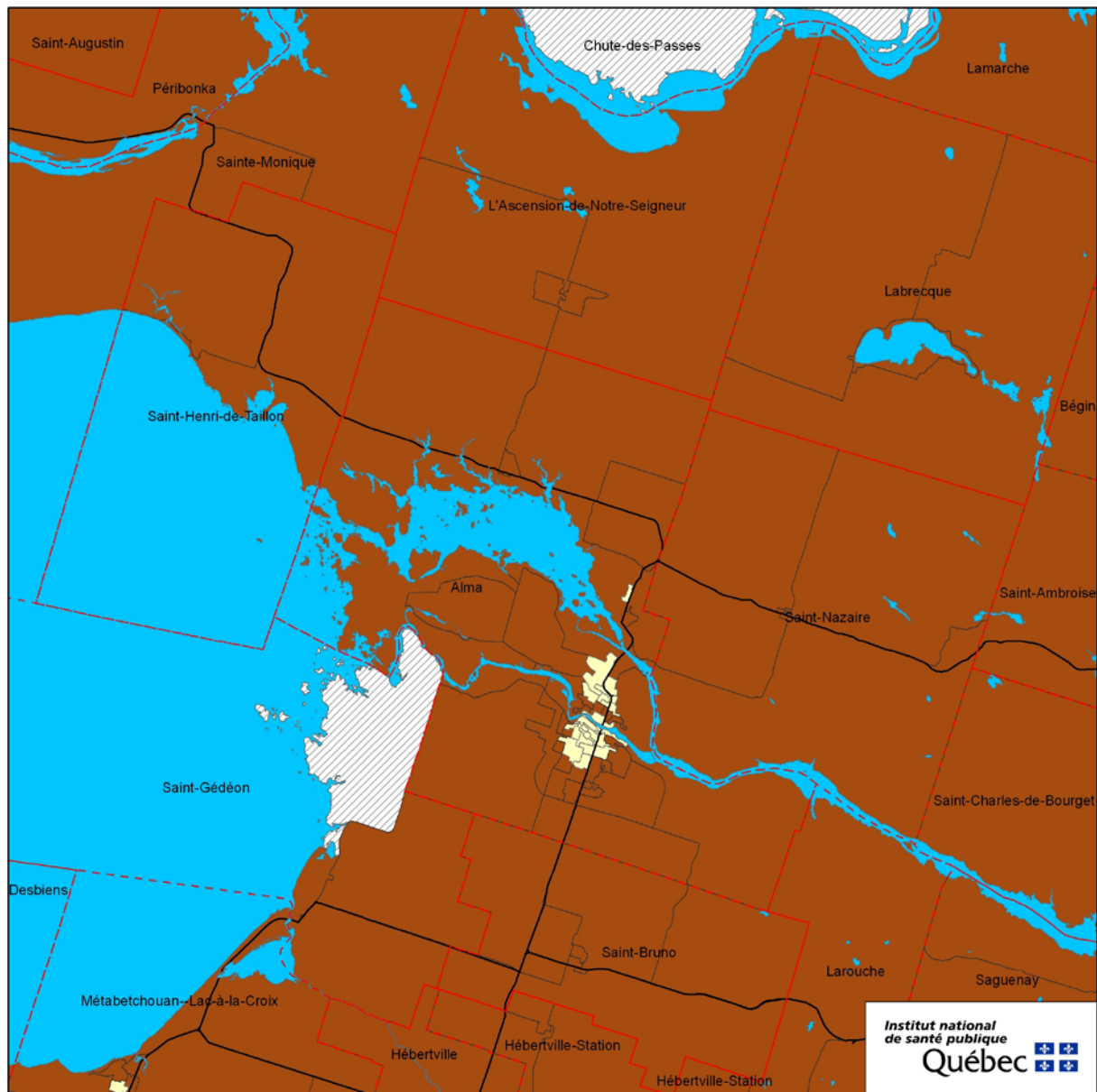
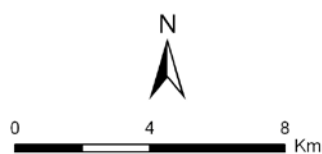


Figure 42 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération d'Alma



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 43 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Dolbeau-Mistassini

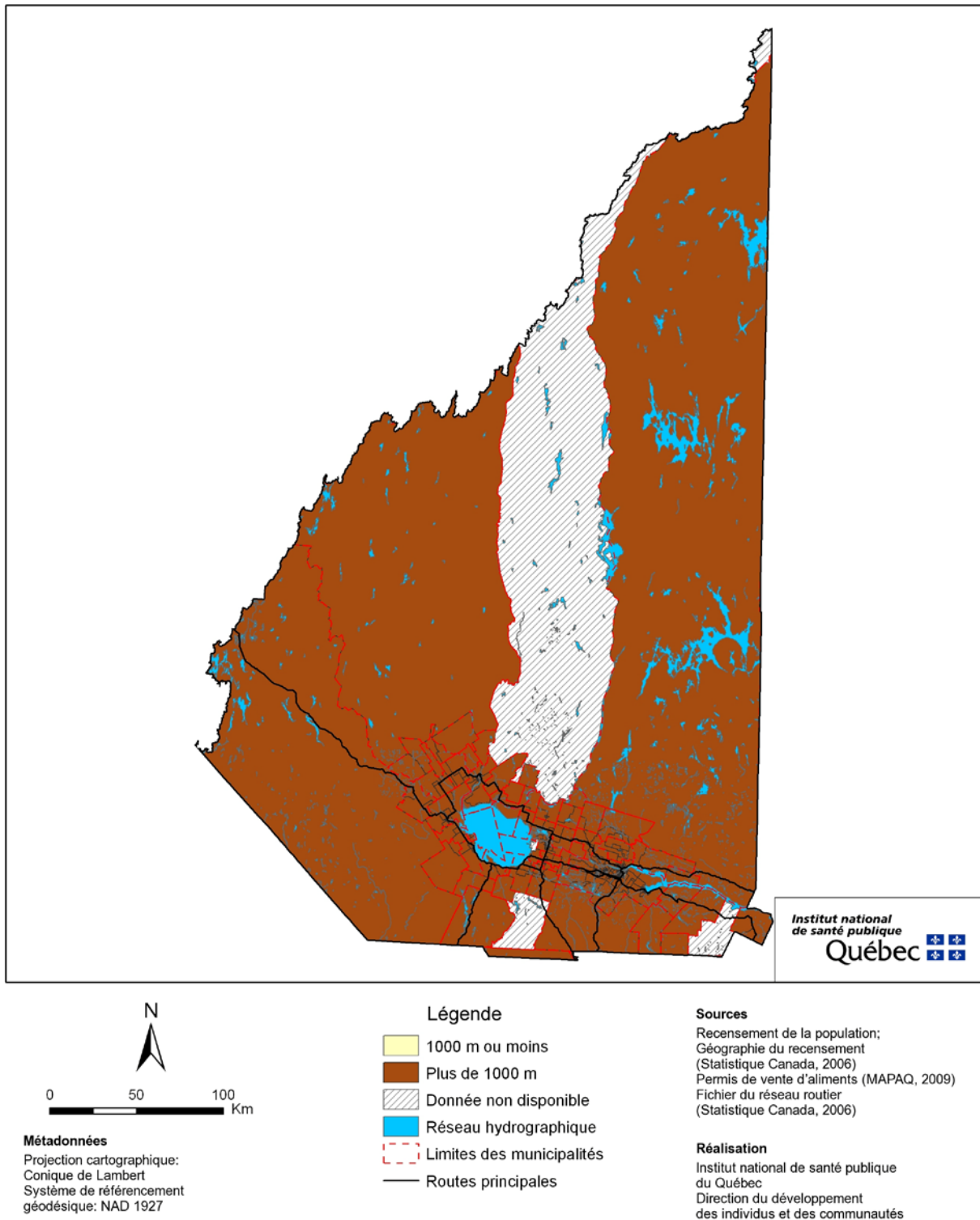


Figure 44 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean 247 restaurants-minute soit 0,94 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 2,46 km. Près de la moitié de la population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (47 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un restaurant-minute à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS. À titre d'exemple, 62 % de la population de l'agglomération de Dolbeau-Mistassini se situe dans une AD qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute.

L'accessibilité des restaurants-minute est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 46, 47, 48 et 49). Toutefois, plusieurs restaurants-minute sont localisés dans les AD à caractère rural.

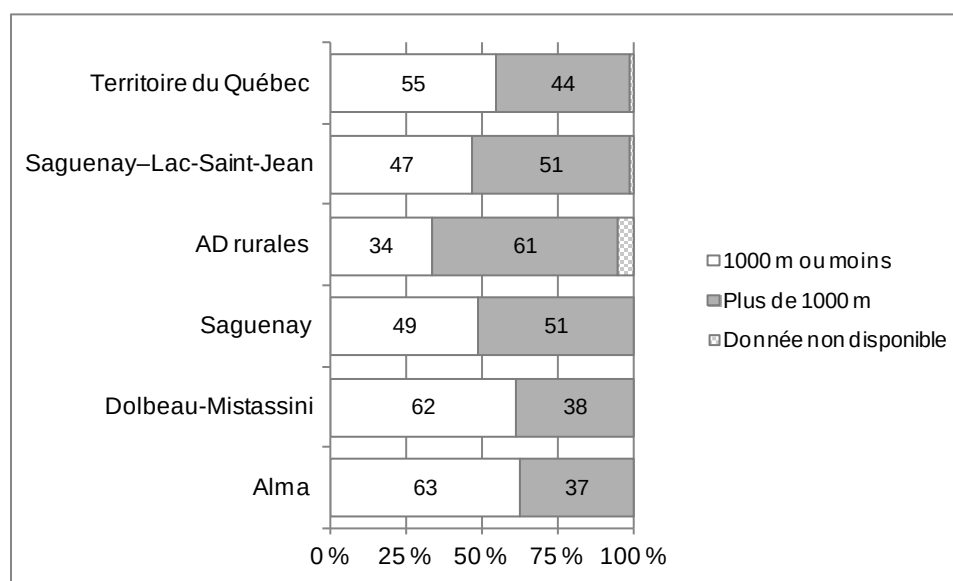
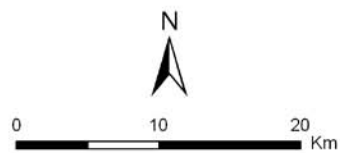
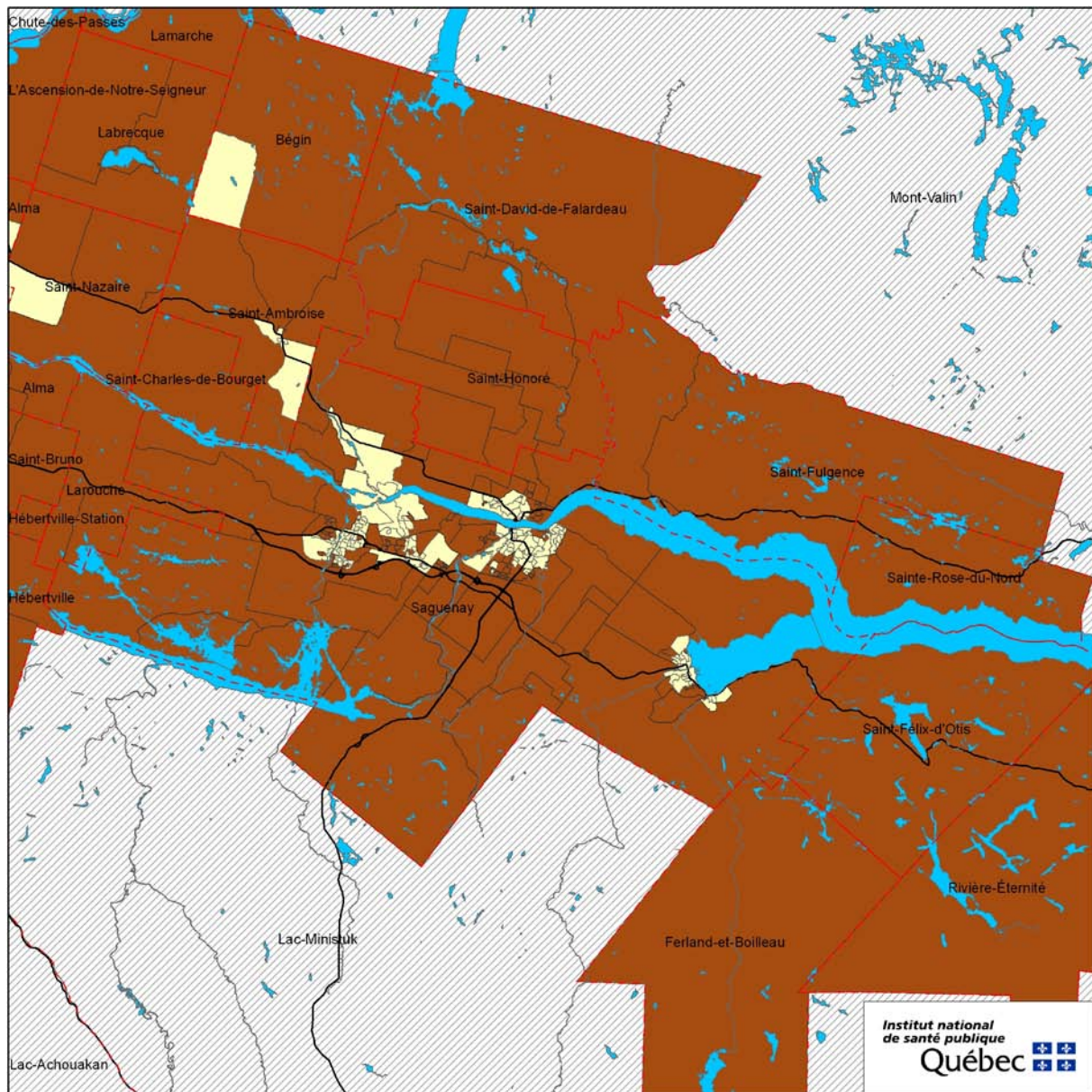


Figure 45 Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

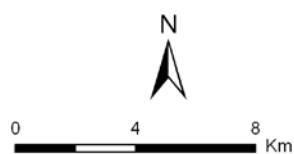
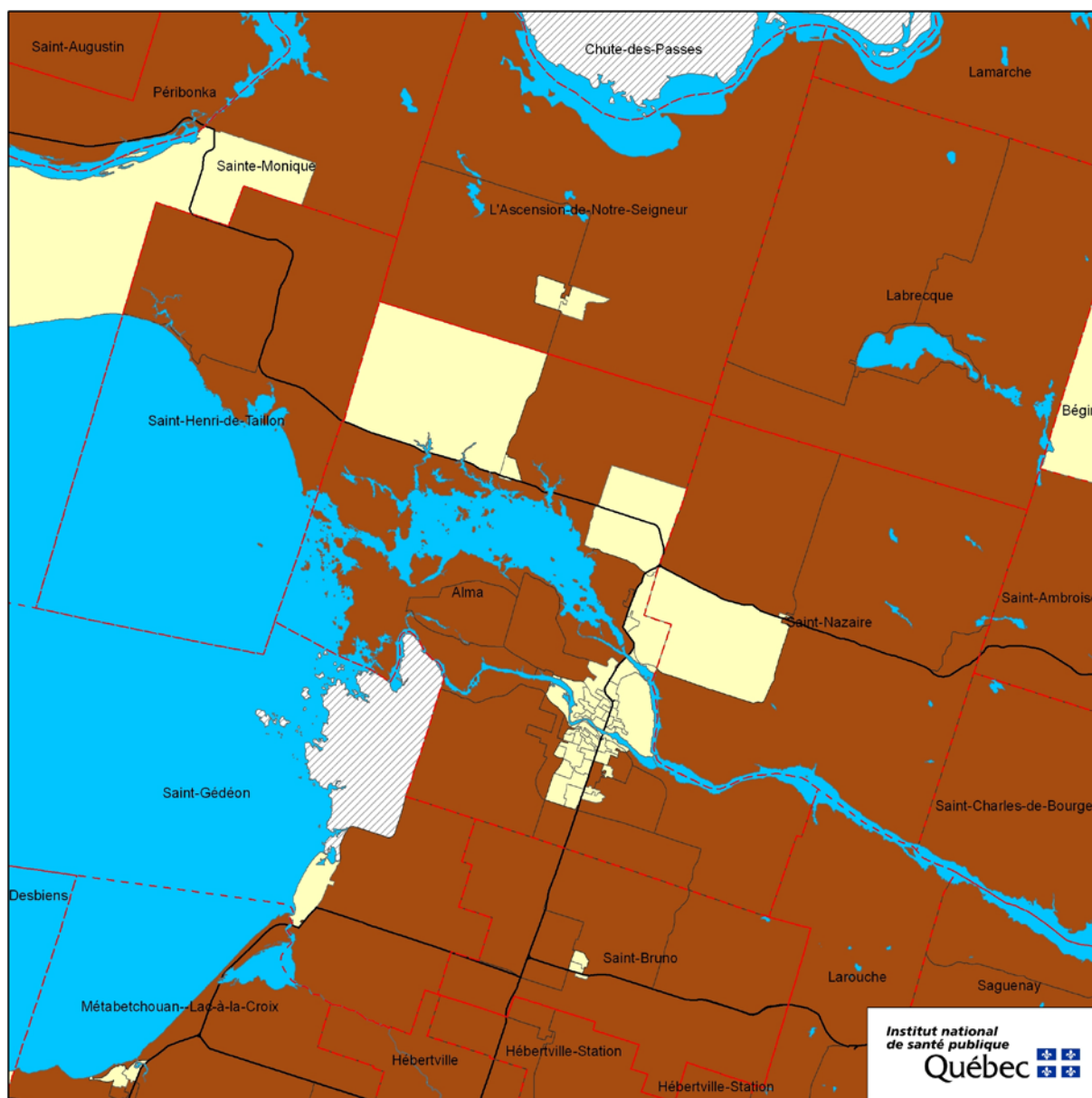
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 46 Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Saguenay



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

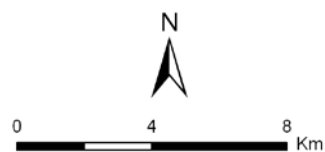
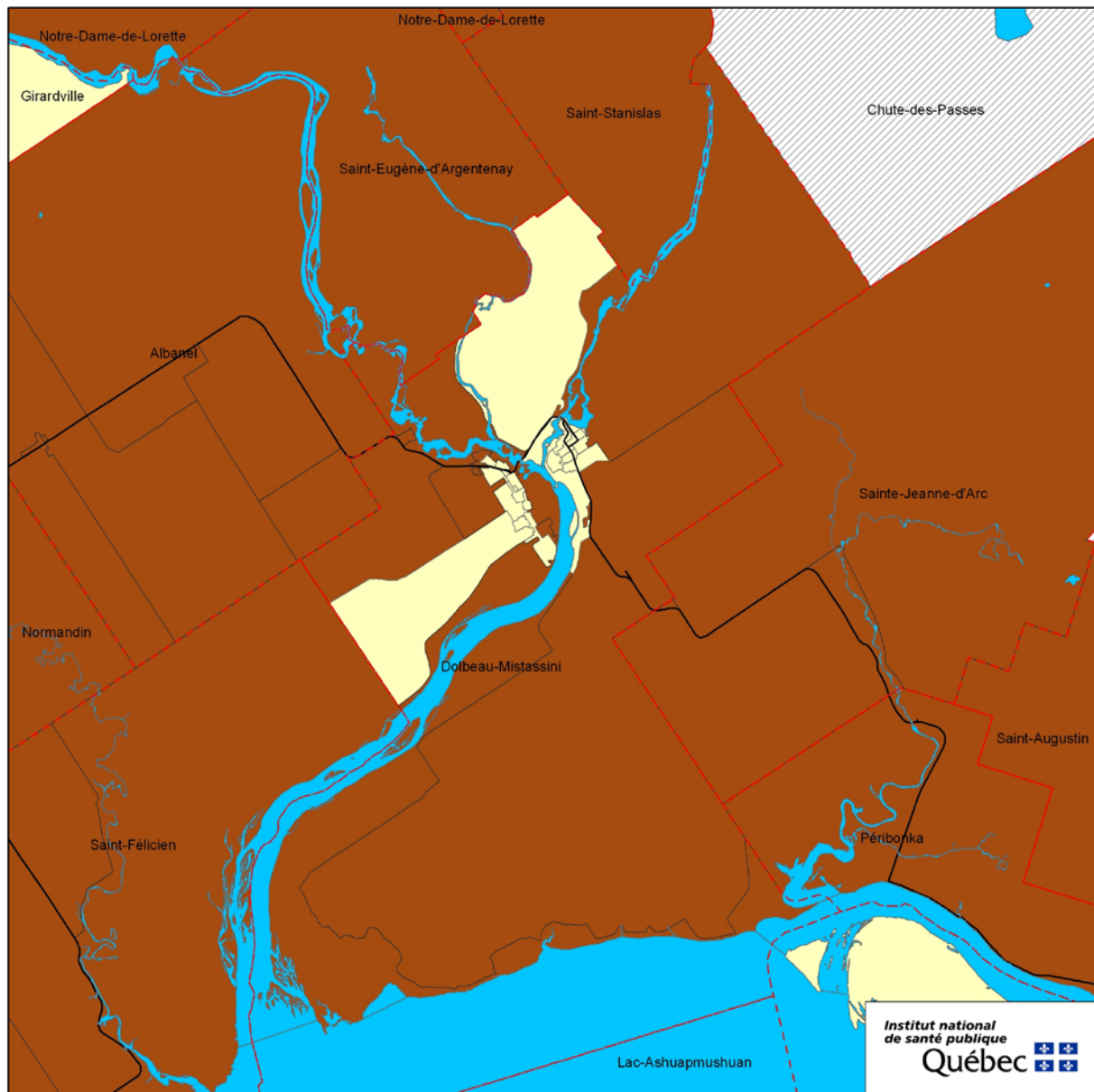
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 47 Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération d'Alma



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 48 Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, agglomération de Dolbeau-Mistassini

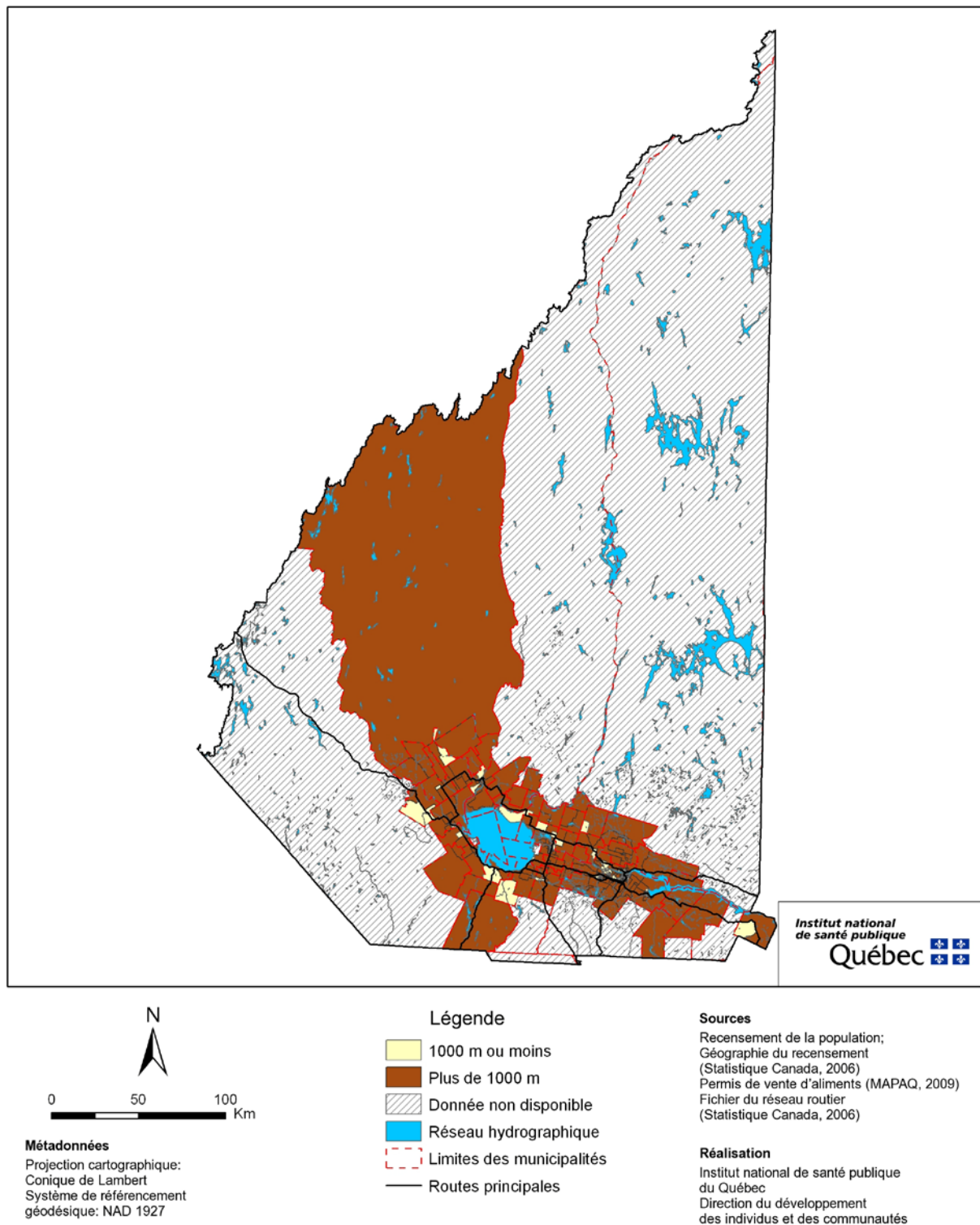


Figure 49 Carte d'accessibilité aux restaurants-minute, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean 193 dépanneurs soit 0,73 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 1,72 km. Près de la moitié de la population de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (58 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (65 %). Dans les agglomérations urbaines de la région, les proportions de la population ayant au moins un dépanneur à moins de 1000 mètres sont plus élevées que dans l'ensemble de la RSS. Par exemple, 74 % de la population de l'agglomération de Dolbeau-Mistassini se situe dans un secteur qui est localisé à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.

L'accessibilité au dépanneur est beaucoup plus importante dans les agglomérations urbaines où la concentration de la population est plus élevée (figures 51, 52, 53 et 54). Toutefois, plusieurs dépanneurs sont localisés dans les AD à caractère rural. Les populations de ces AD sont localisées à moins de 1000 mètres d'un dépanneur.

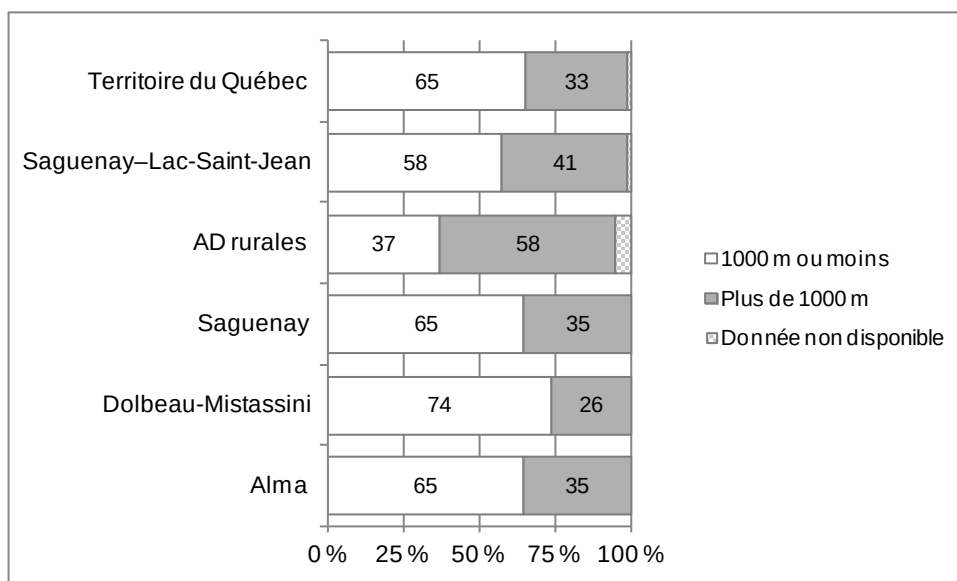


Figure 50 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.

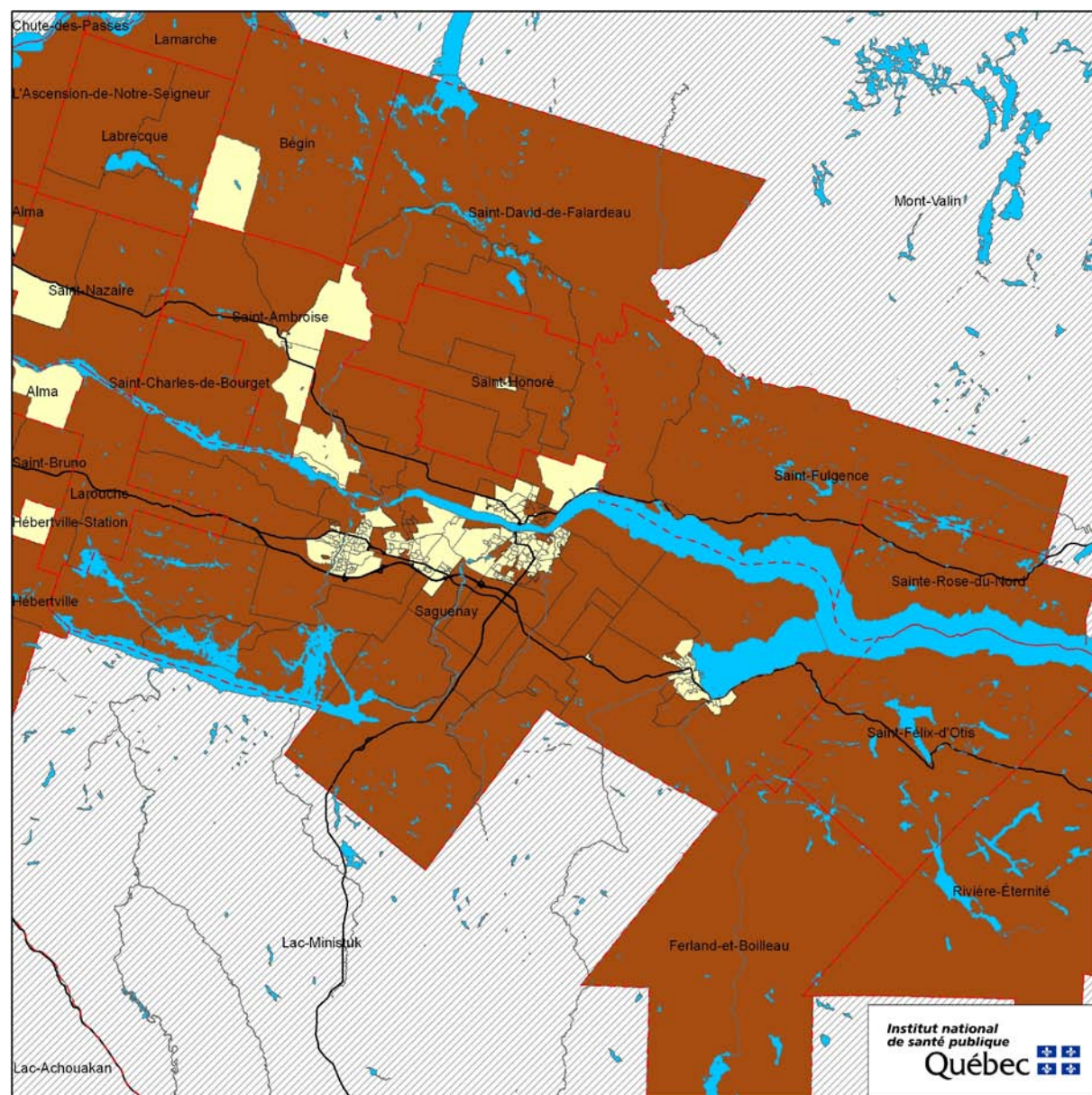
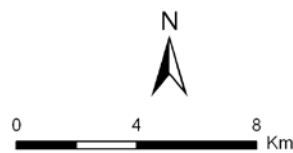
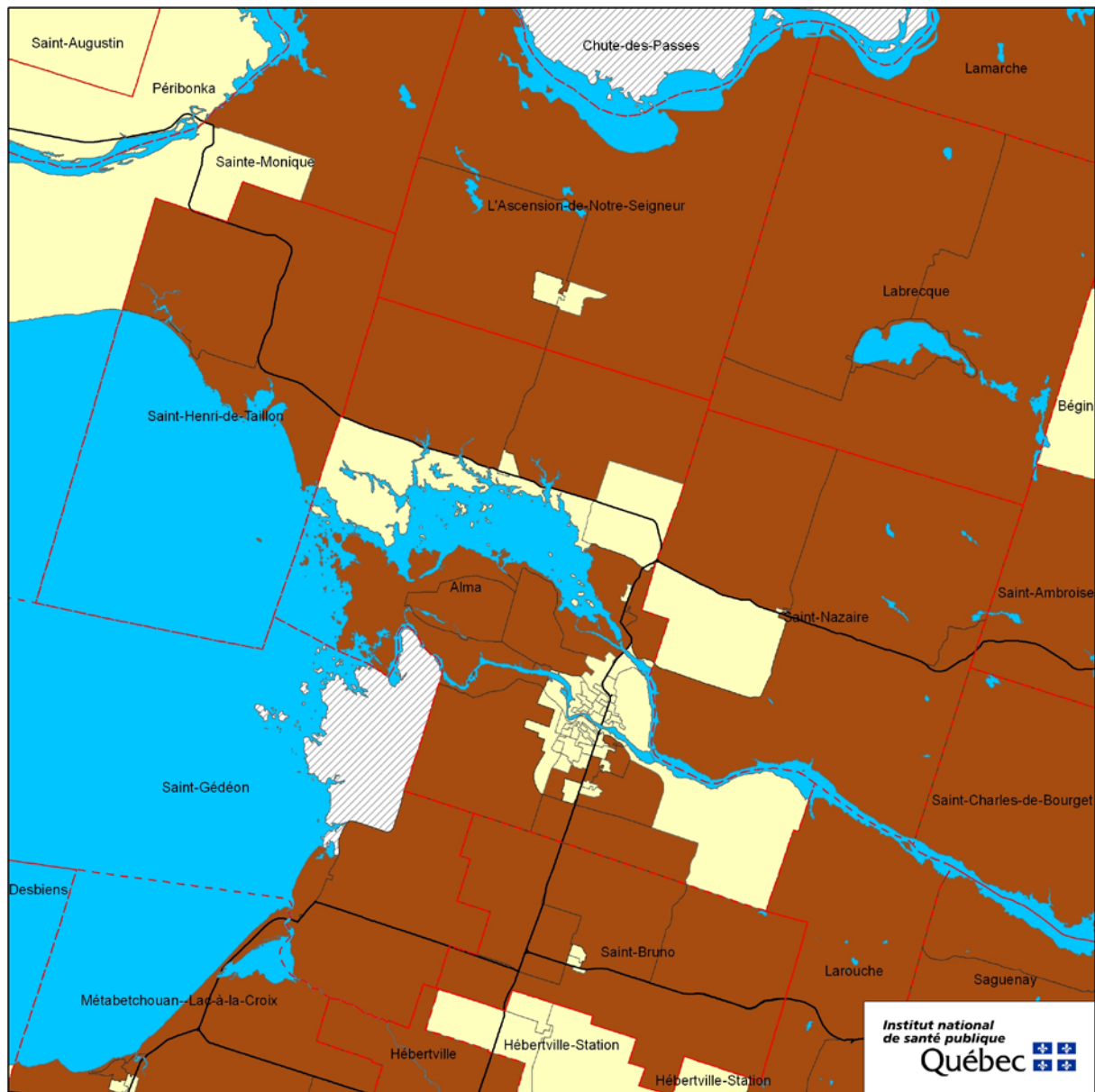


Figure 51 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Saguenay



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

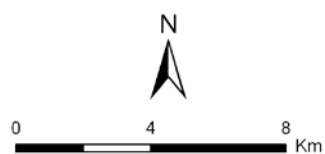
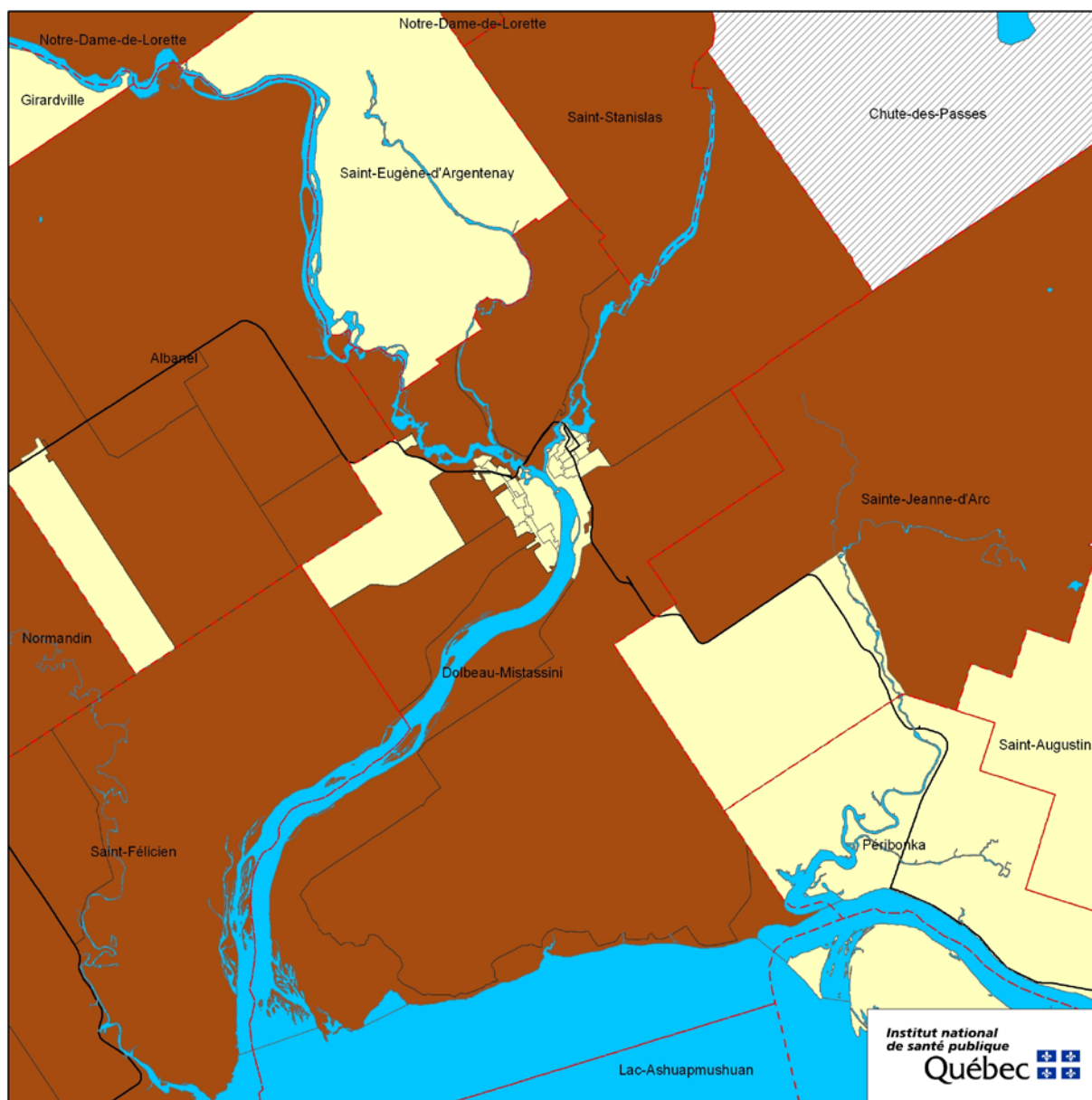
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 52 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération d'Alma



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 53 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Dolbeau-Mistassini

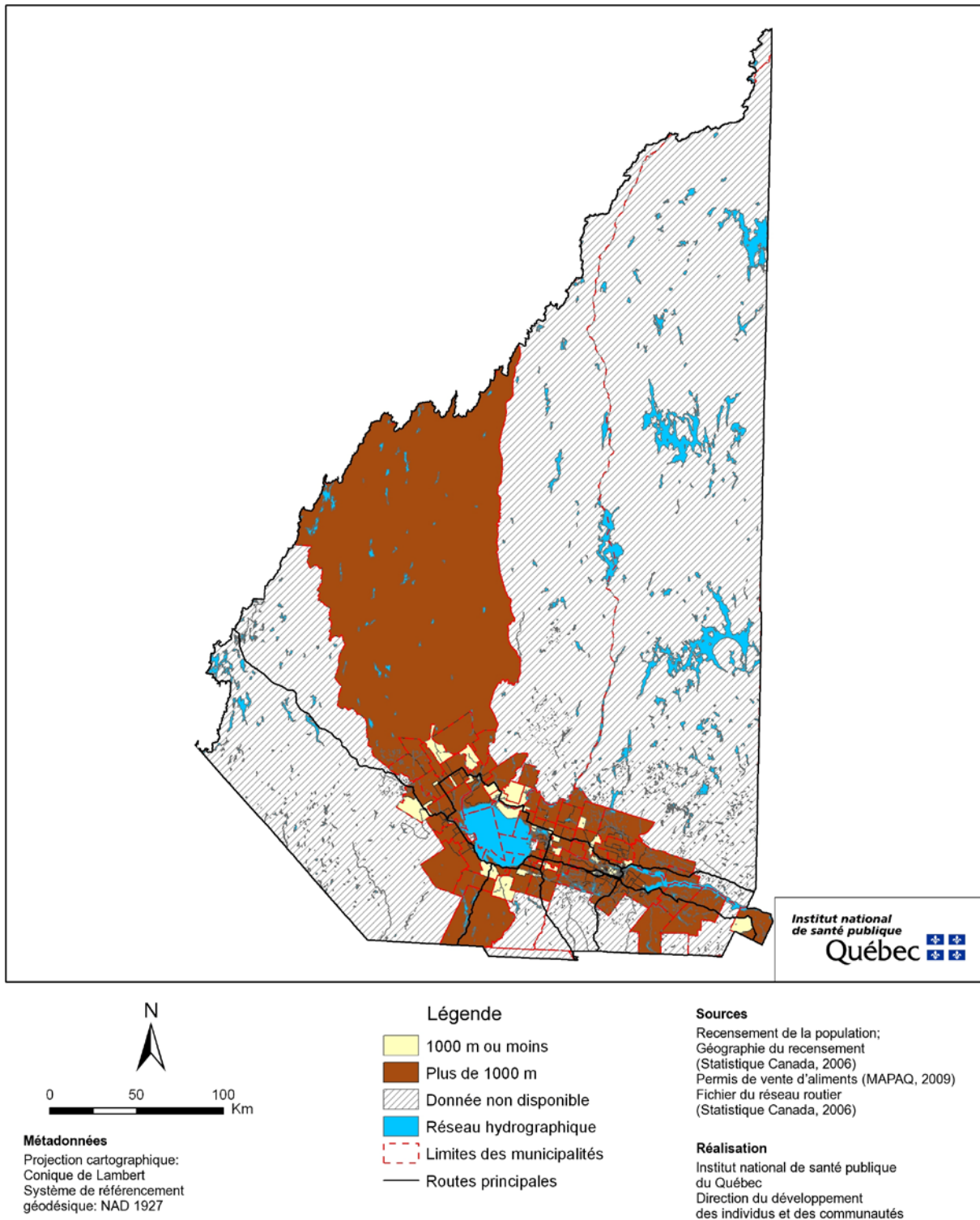


Figure 54 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,76 pour la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (figure 55).

À l'échelle des agglomérations de recensement, c'est à Dolbeau-Mistassini que l'indice est le plus élevé (0,85) et à Saguenay où il est le plus faible (0,77). L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales de la RSS comparativement aux zones urbaines. Dans ces zones rurales, même si le nombre de commerces d'alimentation est considérable, il demeure que le nombre de restaurants-minute et de dépanneurs est plus important (figure 56). Le paysage alimentaire de la région est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.

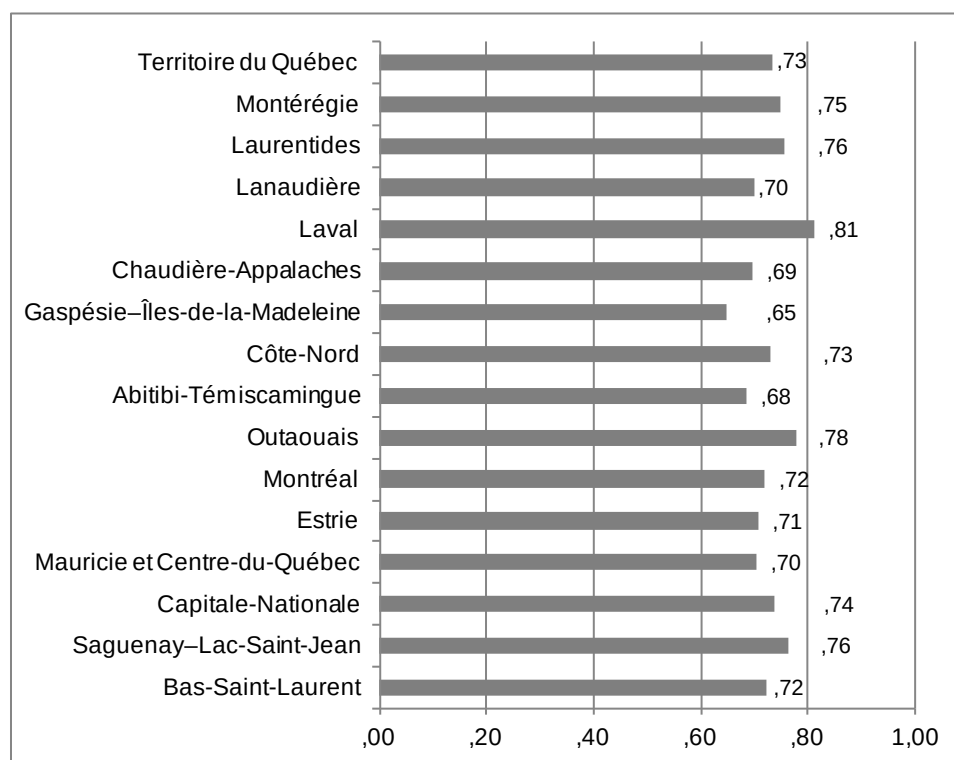


Figure 55 Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

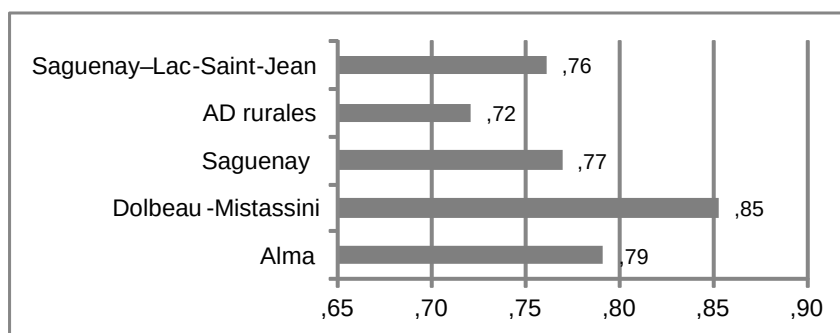


Figure 56 Indice, RSS Saguenay–Lac-Saint-Jean, agglomérations et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, l'accessibilité aux sentiers est importante, le niveau de verdure des régions urbaines de la RSS est élevé et l'accessibilité aux infrastructures récréatives est considérable. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que le faible niveau d'accessibilité aux commerces d'alimentation et les niveaux élevés d'accessibilité aux dépanneurs et aux restaurants-minute. De plus, une forte proportion de la population habite des AD ayant un faible potentiel piétonnier.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.

RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006 [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2012.

ANNEXE

Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Saguenay– Lac-Saint-Jean	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	11,00	11,54
Densité de destinations	514,65	1 070,13
Connexité	42,85	56,52
Densité résidentielle	11,17	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,28	0,25
Densité de végétation	0,01	- 0,10
Potentiel piétonnier	- 1,14	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,52	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,53	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,73	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	0,63	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,94	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	23,01	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	2 601,60	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	7 018,32	4 489,21
le dépanneur le plus proche	1 721,00	1 693,57
l'espace vert le plus proche	2 989,18	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	2 455,76	2 069,42
le sentier le plus proche	1 420,13	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,76	0,73
Nombre de commerces d'alimentation	138	3 805
Nombre de dépanneur	193	4 953
Nombre d'espaces verts	178	8 656
Nombre de restaurants minute	247	5 264
Nombre de sentiers	8 278	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	148	2 792



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

